

# ARGENTRÉ

le bulletin municipal / juin 2015 / n°48



BUDGET 2015

p. 09

PLANÈTE EN FÊTE

p. 16

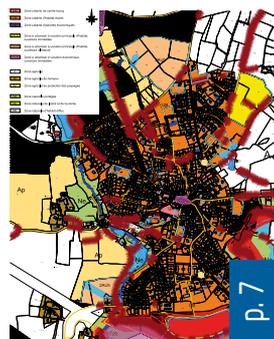
SAISON CULTURELLE

p. 21

# SOMMAIRE

## MAIRIE

Éditorial	3
Extraits des délibérations	4
Les projets et chantiers en cours	6
Plan local d'urbanisme PLU	7
Restaurant scolaire	8
Argentré les bains	8
Cimetière	8
Budget 2015	9
Tarifs salles 2015	10



## JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Service jeunesse	11
École St Cyr Ste Julitte	12
École les Dauphins	13
École Jacques-Yves Cousteau	14
Amicale laïque	15
APEL	15

## LES DOSSIERS

Planète en fête	16
Argentré s'exporte	18



## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

École de musique	19
L'Escapade	20
Saison culturelle	21
Jumelage	22
Arthéa	22
Familles rurales	23
Les 8 scaroles	24
Société de pêche	24
ADMR	25
Amicale des Pompiers	25
Fêlés de la caisse	26
Club des aînés de la Vallée de la Jouanne	26
Don du sang	27
Comice agricole	27



## VIE SPORTIVE

Le mot du président	28
Section Badminton	28
Section BMX	29
Section Cyclotourisme	29
Section Football	30
Section Pétanque	30
Section Randonnée pédestre	31
Section Tennis	31
Section Gymnastique douce	32
Section Tennis de Table	32



## INFORMATIONS DIVERSES

Nouveaux commerçants	33
État civil	34
Calendrier des fêtes	34
Attention aux frelons asiatiques	35
Déchetterie	35
Argentré fête l'été	36

# EDITO

## Laval Agglo : Entre mutualisations et transferts de compétences

Dans mon édito de décembre 2014, je vous expliquais les difficultés rencontrées suite à la réduction très significative de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) versée par l'État dans le cadre du redressement des comptes nationaux.

Parmi les actions visant, pour le moins, à maintenir le niveau de service public dans un contexte de raréfaction des ressources financières et, à terme, à réaliser des économies, les mutualisations et les transferts de compétences figurent en bonne place.

*Laval Agglomération s'est emparée de cette problématique.*

La base de ce travail, c'est le « Projet de territoire » adopté par le conseil communautaire en janvier dernier. C'est un document d'une quarantaine de pages qui dégage les grandes orientations à horizon 2020 pour dessiner l'avenir du territoire des 20 communes composant Laval Agglo.

Quatre axes structurent ce « projet de territoire » :

**Territoire attractif** (économie, enseignement supérieur, innovation), **Territoire durable** (déplacements, habitat, environnement), **Territoire de vie** (sports, culture, tourisme, attractivité résidentielle), **Gouvernance et Performance**

C'est ce 4<sup>ème</sup> axe qui développe l'ambition d'un renforcement de l'intercommunalité via les mutualisations et les transferts de compétence.

Concernant d'abord les mutualisations, il est fait obligation aux intercommunalités de présenter un schéma de mutualisation.

Une priorité est vite apparue : Le rapprochement des « services ressources » (finances, affaires juridiques, informatique, contrôle de gestion, assurances, commande publique, ressources humaines) de la ville de Laval et de Laval Agglo. C'est maintenant effectif.

Pour des raisons de « taille » de commune et de proximité, c'est moins évident pour les 19 autres communes qui s'intéressent, elles, à trois items :

- les groupements de commandes qui permettront de substantielles économies tant sur les services que les investissements.
- L'intercommunalité de proximité qui, à l'instar du Contrat Enfance Jeunesse qui associe Argentré, Louvigné et Soulgé-sur-Ouette, doit permettre de mieux répondre aux attentes de nos concitoyens, secteur par secteur.



Le Maire,  
Christian LEFORT  
christian.lefort@argentre.fr

- Le besoin d'expertise et d'ingénierie de communes telle Argentré pourra trouver une réponse dans la mutualisation des services ressources précités.

En terme de mutualisations, on imagine bien les marges de progrès potentielles. Il n'en n'est pas de même en matière de transferts de compétences communales vers Laval Agglo et pourtant cela m'apparaît une nécessité pour homogénéiser les politiques communales.

Le développement économique ou la gestion des déchets ménagers (par exemple) sont des compétences transférées depuis quelques années qui donnent satisfaction et qu'aucun élu ne souhaite remettre en cause. Il faut progresser. Récemment la « lecture publique » a été partiellement transférée à Laval Agglomération. Le but est d'améliorer l'accès à la lecture par un plus large public : Les 15 bibliothèques mises en réseau, accès à l'ensemble des collections à partir d'un portail Internet, circulation des ouvrages facilitée grâce à une navette, cartes de lecteur (gratuites) communautaires.

Mais cette compétence n'a été que partiellement transférée. Sans parler des transferts de locaux ou de personnel, il faudrait, pour des raisons pratiques, que les collections soient communautaires mais ce n'est pas facile d'harmoniser les points de vue des élus de 20 communes.

Aujourd'hui, il est question, entre autres, de transfert de compétence de l'enseignement artistique ou de certaines activités sportives. L'intérêt apparaît évident mais se pose la question des locaux et du personnel transférés.

Autre transfert de compétence intéressant : l'eau et l'assainissement mais il faudra attendre quelques années du fait des périmètres et des différents contrats en cours.

Mutualisations et transferts de compétences font partie des clés de l'avenir de notre territoire.

Je terminerai avec une peine et une joie :

Une peine : Notre conseiller Général de 1994 à 2004, Henri Houdouin, nous a quittés. C'était un homme authentique et d'une grande disponibilité qui aimait la Mayenne, son canton en particulier.

Une joie : Notre doyenne, Germaine Plévin, vient de fêter ses 100 ans. Ce fut un réel plaisir de partager ce « joyeux anniversaire » avec Germaine, pleine d'attention et d'humour !

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été

## ADMR : revalorisation de la participation aux frais de secrétariat

Depuis le 31 décembre 2003, les 6 communes du ressort de l'association ADMR d'Argentré (Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné sur Roc, Soulgé sur Ouette et Argentré) participent à hauteur d'un mi-temps aux frais de secrétariat de l'ADMR, afin de faciliter l'organisation des services aux populations.

En septembre 2014, la Présidente de l'ADMR d'Argentré nous a fait part de ses préoccupations en matière de charge de secrétariat (besoin d'un temps plein). Depuis 2003, l'activité a progressé de 26%. L'ADMR génère 30 emplois représentant 20 «équivalents temps plein» et 28 bénévoles sont engagés dans la vie de l'association.

N'ayant pas la capacité financière pour «absorber» le surcoût généré, les 6 communes ont été sollicitées pour participer aux frais de secrétariat à hauteur de 63% d'un temps complet. Les maires des 6 communes se sont réunis le 9 décembre pour statuer sur le bien-fondé de la demande. Pour Argentré, cela se traduit par une subvention de 5 117 € en 2015.

## Indemnité du receveur

Chaque année, le comptable public qui gère les comptes de la Commune à la Trésorerie du Pays de Laval demande une indemnité de conseil.

Jusqu'en 2013, nous versions 100% de l'indemnité.

Pour 2014, le conseil municipal à l'unanimité moins 3 abstentions a décidé, de limiter le versement à 40% comme Laval Agglomération.

## Solde des subventions à caractère humanitaire 2014

Le conseil municipal a décidé de verser 250 € au Secours Catholique et 240 € aux Restos du Cœur.

## Création d'adresses et de nom de voies

Suite à la création de nouvelles constructions sur le chemin des Coprins et l'urbanisation du lotissement du même nom, le conseil municipal a l'obligation de créer et modifier des adresses rue du Bocage en créant des numéros sur la voie

dénommée «chemin des Coprins». Concernant la viabilisation de la 2<sup>e</sup> tranche du lotissement des Coprins, la rue des Cèpes a été prolongée et l'impasse des Cèpes de la 1<sup>re</sup> tranche a été renommée rue des Morilles.

## Nomination d'un correspondant risques naturels - ERDF

En cas d'incident d'ampleur significative sur les réseaux électriques, ERDF doit informer les élus de la situation globale du réseau et du programme des dépannages dans le secteur.

À ce titre, sont nommés correspondants risques naturels Noël Georges dit Soudril en tant que titulaire et Alain Marsollier comme suppléant pour faciliter la communication et mieux anticiper la gestion de crise éventuelle.

## Lotissement des Vignes - Desserte électrique, téléphonique et éclairage Public

L'étude concernant l'alimentation des réseaux pour l'alimentation électrique, d'éclairage public et télécommunication pour la tranche ferme du lotissement des Vignes a été confiée à SDGEM.

Le coût estimé des travaux s'élève à - alimentation des réseaux : 55 163,67 € HT dont 36 447,08 € HT à charge de la commune

- réseaux téléphoniques 17 317,92 € HT dont 17 317,92 € HT à charge de la commune

- éclairage public 10 802,33 € HT dont 8 101,75 € HT à charge de la commune

## Transfert du lotissement du Vallon dans le domaine public

Le Logis Familial Mayennais propose, pour le lotissement du Vallon, de rétrocéder dans le domaine public l'ensemble des espaces publics (voirie, stationnement, espaces verts), du réseau des eaux pluviales, des réseaux de télécommunication et d'éclairage et des mats d'éclairage public

Les réseaux d'alimentation eau potable et eaux usées sont rétrocédés au SIAEP d'Argentré Sud et ceux de l'alimentation électrique au SDEGM.

Le lotissement du Vallon est composé

de 9 logements individuels

## Vote des taux d'imposition 2015

Considérant l'augmentation des bases d'imposition pour les contributions directes de 0,9%, il a été décidé de maintenir les taux d'imposition 2014

FNB	46,12 %
FB	27,65 %
TH	18,10 %

## Carrefour Chemin des Coprins, carrefour des Cardinières

La commune d'Argentré a décidé de mener les réflexions nécessaires à l'élaboration d'un schéma directeur de circulation apaisée. Il est apparu nécessaire de sécuriser les déplacements sur la R.D. 549 (Rue du bocage) où la vitesse des véhicules est trop élevée.

Le carrefour chemin des Coprins constitue une liaison douce majeure (piétons et 2 roues) entre les nouveaux quartiers d'habitation au Nord et le centre du bourg.

Le carrefour «Cardinières – Gasneries», constitue un point d'échange de plus en plus fréquent. Il est prévu d'aménager des plateaux ralentisseurs zone 30 km/heure facilitant la traversée des piétons, avec priorité à droite.

Pour financer une partie des travaux des deux carrefours (Coût 66 882 €), le conseil municipal demande la participation de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et sollicite le Conseil Départemental, au titre du programme financé à l'aide des amendes de police en matière de sécurité routière pour l'année 2015, pour l'aménagement du carrefour rue des Coprins.

## Devenir de la pêche sur le plan d'eau

Jusqu'à maintenant l'association «comité de gestion du plan d'eau» gère la pêche sur le plan d'eau. Cet aspect particulier nécessite des compétences dont nous ne disposons plus et qui apparaît être l'affaire de «spécialistes»

Le 13 janvier 2015, Monsieur le Maire a rencontré le Président de la «Fédération départementale pour la

pêche » pour examiner la faisabilité d'une reprise de cette activité. Une convention avec la FDPP a été signée

### **Instruction des documents d'urbanisme - adhésion au service commun de Laval Agglomération**

Les services de la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) arrêtent l'instruction des documents d'urbanisme au 1er juillet 2015.

Il s'agit des certificats d'urbanisme opérationnels, des déclarations préalables, des permis d'aménager, des permis de construire et des permis de démolir. Laval Agglomération prend le relais moyennant rétribution. Cela ne change rien pour les utilisateurs, l'instruction des dossiers reste gratuite.

### **Étude sur les ressources fiscales**

À plusieurs reprises, le Conseil municipal s'est intéressé à la question de l'optimisation fiscale des impôts directs (Taxes d'Habitation et Taxes Foncières), estimant que, suite à des travaux non déclarés, certains contribuables ne payaient pas leurs impôts « au juste prix ».

Des actions de sensibilisation ont été menées mais sans résultat.

La commission communale des impôts directs a un rôle de signalement mais, par manque de connaissances suffisantes, il lui est très difficile d'intervenir.

C'est pourquoi, à l'instar de l'action menée par Laval Agglomération qui a missionné un cabinet pour « optimiser la fiscalité locale des locaux économiques », le Conseil municipal, après échange sur la façon dont se déroule ce type d'étude, décide de lancer une consultation visant à « optimiser nos ressources fiscales directes ».

### **Adhésion du groupement d'électricité - SDEGM - puissances supérieures à 36 kVA**

Fin 2015, suppression des tarifs réglementés de vente pour les consommateurs ayant des locaux raccordés avec une puissance

souscrite égale ou supérieure à 36 kVA (« tarif jaune » et « tarif vert »).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les collectivités territoriales et les établissements publics devront signer un nouveau contrat en offre de marché avec un fournisseur de leur choix.

Le Conseil municipal mandate le Syndicat Départemental pour l'Électricité et le Gaz de la Mayenne (SDEGM) qui a constitué un groupement de commandes d'achat d'électricité et services associés afin de permettre aux acheteurs de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence..

### **Précisions sur les objectifs poursuivis dans le cadre de la prescription de la révision du POS et sa transformation en PLU en complément des délibérations précédentes (CM du 18 décembre 2008 et du 17 janvier 2013)**

Au vu des éléments du diagnostic, et dans le cadre des évolutions législatives (dont les lois « portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010, « de modernisation de l'agriculture et de la pêche » du 27 juillet 2010 et de la loi ALLUR du 27 mars 2014), le Conseil municipal a précisé les objectifs afin de répondre aux enjeux présents sur le territoire communal et identifiés dans le cadre du diagnostic.

- Définir un projet de développement démographique en correspondance avec les besoins de développement et les capacités d'accueil de la commune.

- Construire un projet de développement durable, répondant aux objectifs issus notamment des lois ENE du 12 juillet 2010 et ALUR du 27 mars 2014.

- Intégrer les orientations définies au SCoT du Pays de Laval Loiron, approuvé en 2014.

- Mettre en place une politique du logement destinée à répondre aux besoins et à corriger les déséquilibres.

- Mener une réflexion sur les différents modes de déplacements et leur articulation avec le projet urbain.

- Définir des objectifs de modération de la consommation d'espace dans une logique de développement

durable.

- Assurer la protection des espaces naturels et de la biodiversité.

- Assurer la protection des espaces et activités agricoles.

- Se doter des outils utiles à la protection de la qualité du cadre de vie, des paysages et du patrimoine.

- Mener une réflexion sur le développement économique du territoire, en intégrant notamment le projet de Parc Économique Laval Mayenne.

- Assurer la protection des biens et des personnes contre les risques naturels et technologiques.

### **P.L.U. : Débat sur les orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement Durable**

Lors de sa séance du 30 janvier 2014, Le Conseil municipal a débattu du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) établi dans le cadre de l'étude du PLU et suite au diagnostic réalisé par l'Agence Architour.

Les axes principaux du Plan d'Aménagement et de Développement Durable sont :

1- ENGAGER UN DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE PLUS HARMONIEUX

a- Soutenir l'attractivité et le dynamisme d'Argentré

b- Engager un renouvellement démographique continu

c- Mettre en œuvre une politique de l'habitat équilibrée

d- Offrir un niveau de services à la population et d'équipements adaptés aux besoins

e- Mettre en œuvre un développement urbain responsable et définir des objectifs de modération de la consommation d'espace

f- Soutenir le développement économique du territoire

2- PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

a- Protéger la qualité du cadre de vie à Argentré

b- Limiter l'impact écologique du développement urbain

c- Protéger les espaces naturels et forestiers et remettre en bon état les continuités écologiques

d- Prendre en compte les risques, protéger la population et ses activités

e- Protéger les espaces agricoles

Considérant que le P.A.D.D. présenté par l'agence Architour a été ajusté par rapport aux derniers éléments parvenus notamment au Parc de Développement Économique Laval Mayenne et la réunion des Personnes Publiques associées qui s'est tenue le 21 janvier 2015, le Conseil municipal a délibéré sur ces principales adaptations

Remise à plat du calcul des surfaces nécessaires pour les extensions urbaines

Précisions diverses sur la carte de synthèse du bourg

Suppression de la mention liée au projet de création de centre équestre  
Suppression de la liaison ferroviaire du PDELM, ajout du barreau RD32-RD57

Modification de la trame verte suite à la restitution de l'étude diagnostic bocage.

### Mise en accessibilité de salle des fêtes rue des Sports

La salle des fêtes, 15 rue des Sports (capacité de 300 personnes maxi) est utilisée pour des réunions familiales ou par les associations locales. Elle est accessible depuis la rue par une place servant également de stationnement. L'accès au bâtiment n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (présence d'une marche et porte de largeur insuffisante). Par ailleurs des sanitaires existent à l'angle de la placette et ne sont pas aux normes d'accessibilité.

Le Conseil municipal sollicite, pour la mise aux normes de cet équipement au sens de la loi Handicap 2005, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2015 (20% du montant total des travaux qui s'élèvent à 15 900 €).

### Objet: Mise en œuvre de travaux compensatoires suite à la LGV

Eiffage Rail Express (ERE), constructeur de la L.G.V., a déposé auprès des services de l'État un dossier de demande d'autorisation au titre de l'article L 214-1 du Code de l'environnement à propos des mesures compensatoires environnementales. Ces mesures concernent les compensations « Loi sur l'eau » (zones humides, cours d'eau, mares/plans d'eau), « Espèces protégées » (flore, chiroptères, amphibiens, insectes, oiseaux, poissons, mammifères [loutres]) et « Boisement ».

Concernant le site d'Argentré, le Conseil municipal a émis un avis favorable aux travaux compensatoires liés au passage de la ligne à grande vitesse Bretagne – Pays de la Loire.

## LA VIE DES COMMISSIONS

### Urbanisme

## LES PROJETS ET CHANTIERS EN COURS

☰ Alain Marsollier | [alain.marsollier@argentre.fr](mailto:alain.marsollier@argentre.fr)

### Les Vignes

Les travaux de viabilité vont se terminer début juillet.

La construction des 1<sup>ères</sup> maisons va alors pouvoir commencer, pour les 7 (sur 12) parcelles actuellement réservées.



### Les Coprins

Léger décalage pour ce secteur. En effet, les travaux de viabilité démarrent maintenant.

Les parcelles seront disponibles pour les 1<sup>ères</sup> constructions fin septembre. Pour mémoire ce secteur, situé en prolongement de la 1<sup>ère</sup> tranche comprend 43 parcelles.

4 parcelles (n° 38 à 41) sont réservées pour des locatifs sociaux avec l'objectif d'y réaliser des logements intermédiaires (superposés avec entrées indépendantes)

39 parcelles, dont les superficies varient entre 300 et 600 m<sup>2</sup>, sont proposées, libres de constructeurs au

prix de 70 euros TTC. Actuellement 8 sont réservées.

**Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie**

**Tél. : 02 43 37 30 21 ou [mairie@argentre.fr](mailto:mairie@argentre.fr)**



## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

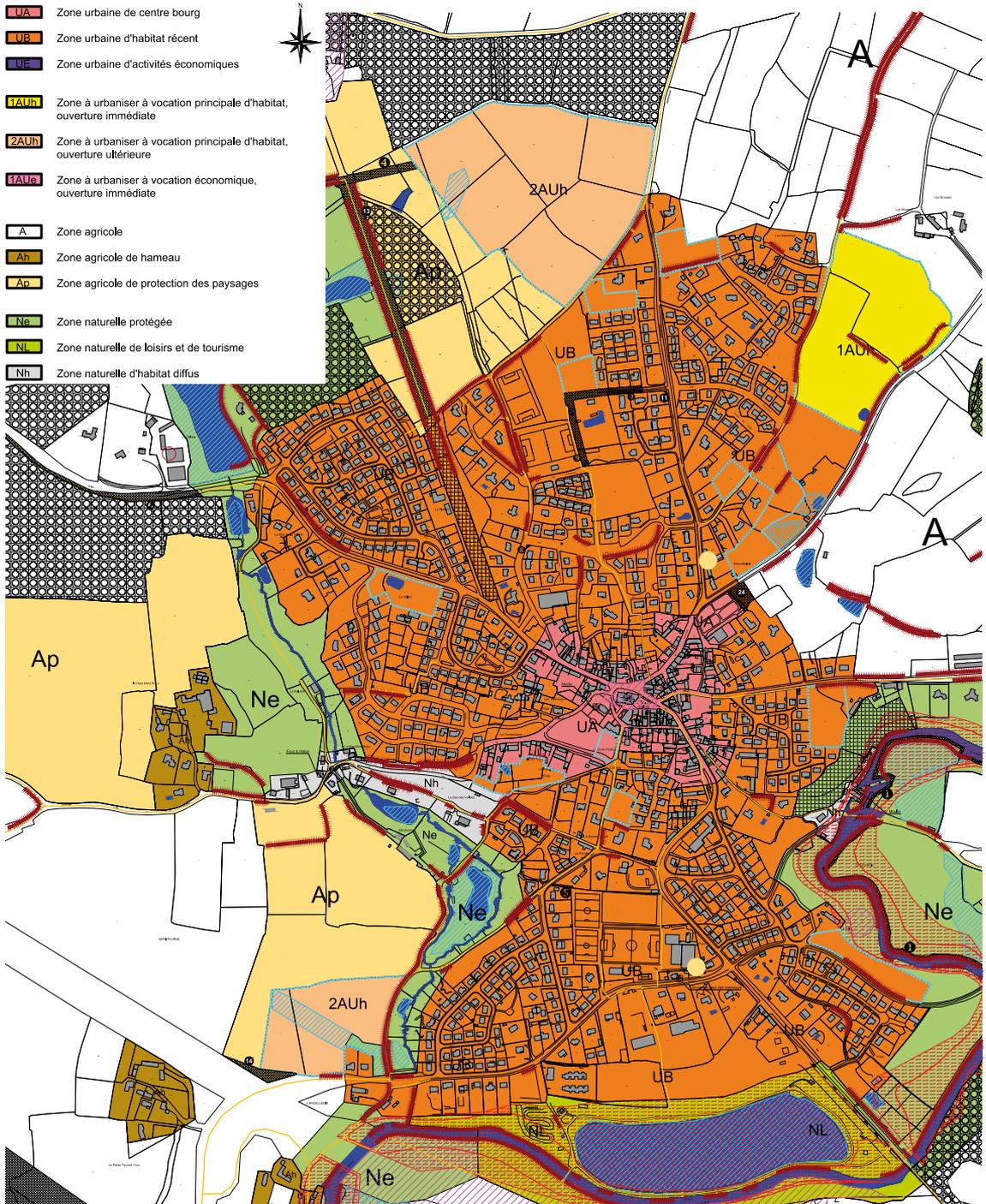
Suite et... bientôt fin du long processus d'étude du PLU.

On pensait pouvoir présenter notre projet à l'enquête publique, avant l'été, mais des compléments d'étude se sont avérés nécessaires. Le projet de PLU a été arrêté par le conseil municipal, le 21 mai dernier. Il est en ce moment soumis pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées (l'État, le conseil régional,

le conseil départemental, Laval Agglo, les chambres consulaires), celles-ci ont trois mois pour exprimer leur avis.

Notre projet, complété par les éventuelles remarques pourra ensuite être présenté à l'enquête publique (a priori de mi-septembre à mi-octobre). Là, chacun sera alors invité pendant le mois que va durer cette enquête publique, à venir s'exprimer sur tout élément constituant ce projet.

Ensuite, au vu des conclusions du commissaire enquêteur, qui aura été nommé par le tribunal administratif, le conseil municipal pourra approuver définitivement le PLU, non sans avoir éventuellement apporté des modifications qui auraient été demandées par le commissaire enquêteur.



## Restauration scolaire A VOS FOURCHETTES !

☰ Sophie Sabin | [sophie.sabin@argentre.fr](mailto:sophie.sabin@argentre.fr)

**Le 5 janvier 2015, la restauration scolaire d'Argentré tournait une page avec le départ en retraite de Jacky VIVIEN et l'arrivée de Ladislav LESPER, cuisinier de la société API.**

### Qu'en est-il six mois plus tard ?

Après une courte période d'adaptation le nouveau cuisinier a désormais bien pris ses marques dans les locaux. Il a su apporter sa touche personnelle à la cuisine et mettre en valeur les produits qu'il travaille. La société API a été retenue suite au lancement d'un appel d'offres avec un cahier des charges très précis : obligation d'avoir 6 composantes bio par semaine ; utilisation prioritaire de produits de saison et locaux ; utilisation

de fournisseurs en circuits courts... Un point sur l'application stricte de ce cahier des charges est régulièrement fait par la commission Restauration. Des menus spéciaux et des animations sont également mis en place par la société API : menus chinois ; chandeleur ; menu local ; animation sur l'Espagne le 11 juin.

**L'avis des utilisateurs...** Venez vous exprimer lors de commissions menus !

Ceux qui en parlent le mieux : les 250

enfants qui fréquentent la structure au quotidien ainsi que la vingtaine d'utilisateurs de l'ADMR (grâce au portage des repas).

La parole leur est donnée lors de la commission menus. Le principe est simple : chacun peut s'exprimer sur la période passée et étudier précisément les menus de la période à venir. Enfants, parents, personnes âgées, agents y sont présents et échantent en direct avec le cuisinier, le responsable de secteur et la diététicienne de la société.

## Plan d'eau

### ARGENTRÉ LES BAINS

☰ Olivier Bénard | [olivier.benard@argentre.fr](mailto:olivier.benard@argentre.fr)

Avis aux amateurs. Par ces fortes chaleurs, quoi de mieux qu'une petite baignade au plan d'eau en famille ? Cette année, elle sera ouverte du samedi 27 juin au dimanche 30 août. La surveillance sera assurée par Léo Caigneux, un louvignéen titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA).

Il sera présent du mardi au jeudi de 14h à 19h, le vendredi de 13h à 19h et le week-end (samedi et dimanche) de 12h30 à 19h30. Le lundi, son jour de repos, la baignade n'est pas surveillée. À ses côtés, une équipe d'animateurs se relaiera tout l'été pour vendre des glaces et des boissons fraîches et pour louer les célèbres pédalos.

Le saviez-vous ?

Tous les ans, l'agence régionale de santé analyse la qualité bactériologique des eaux de baignade (en 2014, 7 prélèvements ont été réalisés de fin juin à fin août). L'année dernière, le plan d'eau d'Argentré s'est vu décerné, comme depuis de nombreuses années, la meilleure note avec **3 étoiles et son classement « Excellent »**.



## Administration générale et finances GESTION DU CIMETIÈRE

☰ Marie-Odile Rouxel | [marieodile.rouxel@argentre.fr](mailto:marieodile.rouxel@argentre.fr)

La commission aux affaires administratives et générales a décidé d'entreprendre quelques travaux de nettoyage de cette zone. La pose, prochainement d'un nouveau columbarium va nécessiter la taille des haies entourant ce lieu. Le jardin du

souvenir sera nettoyé afin de rendre aux pierres leur couleur d'origine et le pourtour soit engazonné soit empierré.

Parallèlement à ces travaux, deux cavurnes ont été installées dans le prolongement des deux premières

et nous programmerons la pose de nouvelles en 2016.

Afin d'expliquer et de rappeler les règles de bon usage du cimetière, la commission envisage d'élaborer un guide à destination des administrés.

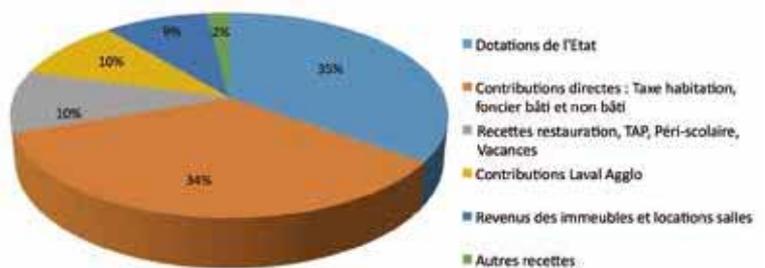
# BUDGET 2015

Marie Odile Rouxel | marieoldile.rouxel@argentre.fr

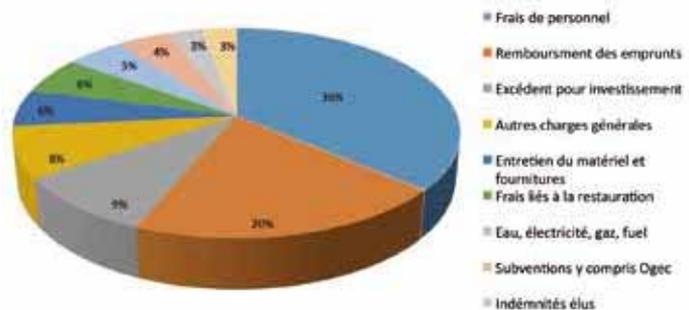
Pour financer ces dépenses, qui restent stables par rapport au budget 2014, la commune perçoit des recettes provenant essentiellement des taxes d'habitation, foncières bâti et non bâti, des dotations de l'état mais aussi des recettes liées aux services proposés aux administrés.

Malgré la forte diminution des dotations de l'Etat (moins 10 %) les recettes de la commune restent stables.

## Recettes de fonctionnement 2 498 717€



## Dépenses de fonctionnement 2 498 717 €



Lieu de l'administration de proximité, la commune dispose de compétences très diversifiées

En voici quelques exemples.

Dans le domaine de l'enseignement, elle a en charge les écoles maternelles et élémentaires publiques (création, implantation puis gestion et financement, à l'exception de la rémunération des enseignants).

Dans le domaine culturel, elle crée et entretient la bibliothèque, les salles de spectacle. Elle organise des manifestations culturelles. Elle subventionne les actions menées par les associations.

Dans le domaine sportif et des loisirs, la commune crée et gère des équipements sportifs, elle

subventionne des activités sportives via l'Union Sportive d'Argentré.

À ces compétences s'ajoutent des missions plus traditionnelles, entretien de la voirie communale et des fonctions exercées par le maire et les

adjoints au nom de l'État, grâce aux moyens et aux personnels de la commune. Etat civil (enregistrement des naissances, mariages et décès) et fonctions électorales (organisation des élections...).

## Subventions aux associations

US Argentré (y compris complément animateur sportif) : 19 800 €

Ass. sportive et culturelle Cousteau & classe découverte : 9 450 €

Convention et subvention ADMR : 5 580 €

Ass. sportive et culturelle Les Dauphins : 4 110 €

Comité de jumelage : 2 690 €

Classe découverte St Cyr : 2 520 €

ARTHEA : 1 630 €

Halte garderie Capucine (Bonchamp) : 1050 €

SPA : 830 €

ASS. des maires de France 53 : 750 €

Actions humanitaires : 750 €

Synergie : 500 €

Ste de pêche : 450 €

Familles rurales - association

Argentré : 420 €

Les 8 Scaroles : 400 €

Club les Aînés : 350 €

Féd. Dép. Group. Protection des cultures - FDGDON : 300 €

UDAF de la Mayenne : 300 €

AFCCRE : 250 €

Les Babies : 250 €

Fanfare Argentré : 230 €

CAUE de la Mayenne : 180 €

Fondation du Patrimoine : 100 €

La Maison de l'Europe : 60 €

Association des communes

traversées par la LGV : 50 €

**TOTAL des subventions versées aux associations : 53 000 €**

Comme indiqué sur le premier graphique, après avoir payé toutes les charges liées aux services communaux, la commune dispose d'un excédent de fonctionnement qui va lui permettre d'investir.

Voici les principaux nouveaux investissements pour l'année 2015, sans oublier les 1 030 000 € déjà engagés sur les années précédentes (L'Escapade, l'île ô Loisirs, construction du cabinet dentaire, terrains de

foot des Marzelles, aménagement Beausoleil et PLU).

Dans le domaine de l'enseignement, acquisition de matériels pour les écoles (8 000 €)

Dans le domaine culturel, réhabilitation de la salle des fêtes avec l'agencement d'un coin cuisine et aménagement de la bibliothèque (98 000 €)

Dans le domaine sportif et des loisirs, continuité de la réhabilitation du complexe sportif et achat d'équipements divers (168 000 €).

Dans le domaine de la voirie, acquisition de matériels et entretien des chemins (101 000 €) et aménagement de carrefours route de Châlons du Maine (80 000 €)

Afin de pouvoir accueillir les administrés et effectuer les tâches d'état civil et les fonctions électorales,

acquisition de différents matériels pour 13 000 €.

Enfin pour l'entretien des autres bâtiments (église, poste, etc. ...) à la charge de la commune, 17 000 € sont alloués au budget d'investissement.

# TARIFS SALLES 2015

Marie Odile Rouxel | [marieodile.rouxel@argentre.fr](mailto:marieodile.rouxel@argentre.fr)

## L'ESCAPADE (350 personnes)

### Particuliers/Entreprises/etc. résidents sur la commune

Forfait week-end.....	500 €
Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, AG, etc. (hors week-end) .....	200 €
Office traiteur forfait journée ou soirée semaine .....	75 €
Office traiteur forfait week-end.....	150 €
Percolateur (sur demande).....	0 €

### Associations communales

Forfait location .....	300 €
Forfait journée (hors WE).....	150 €
Office traiteur forfait journée ou soirée semaine .....	75 €
Office traiteur forfait week-end.....	100 €

### Particuliers/Entreprises/assos. etc. hors commune

Forfait week-end.....	1 000 €
Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, AG, etc. (hors week-end) .....	400 €
Office traiteur forfait journée ou soirée semaine .....	100 €
Office traiteur forfait week-end.....	200 €
Percolateur (sur demande).....	0 €
Forfait ménage (salle, bar, hall, sanitaires)* .....	75 €
Forfait ménage (loges)* .....	20 €
Forfait ménage (office traiteur)* .....	40 €
Heure réparation - remise en état.....	20 €

## SALLE DES FÊTES (200 personnes assises)

### Particuliers/Entreprises/etc. résidents sur la commune

Forfait week-end.....	220 €
Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, AG, etc. (hors week-end) . . .	88 €

### Associations communales

Forfait location .....	132 €
Théâtre, loto, spectacle, bourse (en journée hors WE) .....	66 €
AG, galette des rois, réunions .....	0 €
Sono .....	0 €

### Particuliers/Entreprises/assos. etc. hors commune

Forfait week-end.....	440 €
Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, AG, etc. (hors week-end) .....	176 €

## SALLE DE LA VALLÉE (50 personnes assises)

### Particuliers/Entreprises/etc. résidents sur la commune

Forfait week-end.....	140 €
Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, AG, etc. (hors week-end) .....	56 €

### Associations communales

Forfait location .....	84 €
AG, galette des rois, réunions .....	0 €

### Particuliers/Entreprises/assos. etc. hors commune

Forfait week-end.....	280 €
Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, AG, etc. (hors week-end) . . .	112 €

## SALLE DE LA JOUANNE (50 personnes)

### Particuliers/Entreprises/etc. résidents sur la commune

Forfait week-end.....	110 €
Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, AG, etc. (hors week-end) .....	44 €

### Associations communales

Forfait location .....	66 €
AG, galette des rois, réunions .....	0 €

### Particuliers/Entreprises/assos. etc. hors commune

Forfait week-end.....	220 €
Vin d'honneur, vente commerciale, bourse, spectacle, loto, réunions, AG, etc. (hors week-end) . . .	88 €

## LOCATION DE MATÉRIELS

### Particuliers/Entreprises/etc. résidents sur la commune

Benne déchets verts.....	25 €
Benne gravats et gros encombrants.....	45 €
Heure de tri de la benne .....	15 €
Table à l'unité (10 personnes).....	7 €
Banc à l'unité .....	4 €
Table à l'unité (4 personnes).....	5 €
Chaise à l'unité.....	3 €
1ère Travée avec bâche .....	66 €
Travées avec bâches supplémentaires.....	21 €

### Associations communales

Tables, chaises .....	0 €
Travées avec bâches .....	0 €
Sono portative.....	0 €
Percolateur (sur demande).....	0 €

## DROIT DE PLACE

À l'année.....	137 €
Par passage.....	44 €

## CIMETIÈRE

Colombarium (50 ans).....	147 €
Calvurne (50 ans).....	147 €
Concession trentenaire .....	147 €
Concession cinquanteenaire.....	245 €
Taxe d'inhumation.....	50 €

Tarif St Sylvestre nous consulter

Règlement : Les associations communales bénéficient d'une location gratuite par an. Pour les particuliers, entreprises et autres associations, un chèque de caution de 800 € sera demandé à chaque location (2000 € pour l'Escapade). La réservation ne sera effective qu'après versement, 2 mois avant la location, d'un acompte de 30%. Il sera encaissé au plus tôt 30 jours avant la location.

Les frais liés à d'éventuelles dégradations et remise en état (constaté lors de l'état de retour), seront à la charge du locataire (même en cas de location gratuite). 20 € par heure plus matériel racheté si besoin. Toute annulation devra être formulée par écrit (courrier ou courriel) dans un délai de 30 jours avant la date de location. Passé ce délai, les arrhes seront encaissées et resteront définitivement acquises à la commune (sauf annulation pour cas de force majeure justifiée).

## Service jeunesse

# UNE DOSE DE BONNE HUMEUR ET DE CONVIVIALITÉ !

☰ Yves-Éric Boiteux | 02 43 37 35 93 | jeunesse@argentre.fr

Les derniers préparatifs pour les animations de l'été battent leur plein. Les vingt animateurs vous attendent de pied ferme pour venir participer à toutes les activités concoctées par leurs soins sur les thèmes du Moyen-Âge et du cirque.

**Les Temps d'Activités Périscolaires et les mercredis après-midi** ont vécu au rythme des différentes thématiques de l'année : le carnaval a reçu cette année en « guest star » les extraterrestres qui ont investi l'île Ô Loisirs tout le début d'année 2015. Mention spéciale au groupe des 3-5 ans qui a remporté le concours du plus bel extraterrestre ! Les chars argentréens ont connu un vif succès lors du défilé dans les rues de Louvigné le 21 mars.

Le thème « Arrêt sur image » a permis à chaque groupe de laisser libre cours à son imagination : trombinoscope ; portraits fous ; montage d'un diaporama, les photographes en herbe ont pris beaucoup de plaisir à travailler cette thématique.

Place aux preux chevaliers et aux princesses pour le dernier thème de

l'année scolaire sur le Moyen âge. Les enfants s'investiront également dans la réalisation d'un jardin qui sera ouvert au public lors de Planète en fête les 27 et 28 juin. Jean-Marie Lepeculier, intervenant extérieur, les épaulera dans ce projet en leur présentant la vie des plantes et de la terre.

**Côté Planète Mômes**, les enfants présents lors des vacances d'hiver ont eu la visite de Quarky l'extraterrestre avec qui ils ont pu s'adonner à différentes activités ludiques, culinaires et artistiques. Les 6-11 ans ont eu le plaisir, pour la première fois, de passer une nuit au centre lors des vacances d'hiver. Face au succès rencontré, cette animation a été renouvelée lors des vacances de printemps ; animations et rigolade au programme ! Ces vacances ont permis aux enfants de sortir au bois de l'Huisserie et de s'investir pour « planète en fête » en réalisant des décorations pour la manifestation.

**Les 11-18 ans** ont, quant à eux, le plaisir de se retrouver dans leur nouveau local « Le repère » depuis la fin 2014. Yves-Eric et Romane sont présents les mercredis de 14h à 18h



pour les accueillir gratuitement et leur proposer des activités. Tous les jeunes y sont les bienvenus, alors n'hésitez pas... Venez faire un tour !

Pour la première fois cette année, les jeunes ont aussi profité des joies de la glisse dans les Pyrénées pendant les vacances d'hiver. Ce projet sera reconduit pour 2017 avec un objectif : que les jeunes soient encore plus nombreux à profiter du ski et de la vie en groupe !!! A noter aussi le Kankéou 3 et le déplacement à Nantes pour assister à un match de division 1 de handball.

## à noter

### Rentrée scolaire 2015-2016

Pour que vos enfants puissent s'inscrire à tous les services municipaux (jeunesse et restauration) pour la rentrée scolaire n'oubliez pas avant le 15 juillet :

- De compléter votre dossier papier et de le transmettre au service jeunesse si un nouvel enfant de votre famille est scolarisé à la rentrée.
  - De remplir un dossier papier complet si aucun enfant de votre famille n'a encore fréquenté les services municipaux.
- Ce dossier permettra de créer votre dossier informatique pour accéder aux réservations en ligne sur le portail famille. Le dossier est téléchargeable sur le site de la mairie [www.argentre.fr](http://www.argentre.fr) (rubrique La commune/Services communaux/Services enfance jeunesse)

## ÉCOLE ST CYR - STE JULITTE

2, Route de Louvigné | 02 43 37 32 00 | st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr | www.stcyr-stejulitte.fr

**Du 8 au 17 janvier, les CMI-CM2 sont partis en classe de neige « Au centre des Volcans » à Pontgibaud.** Un séjour riche en découvertes qu'ils n'oublieront pas : ski, volcanisme, étude du paysage, chiens de traîneau, danses auvergnates, contes et légendes.... Que la mairie et l'APEL qui les ont aidés à financer ce séjour en soient remerciées.



**En décembre, l'APEL avait offert un magnifique spectacle aux élèves** « de toi à moi en passant par ma chaise » de la compagnie Entre



les nuages. Cela fut le point de départ d'un travail en arts plastiques pour les maternelles, avec une exposition dans la cour de l'école en avril ; d'un

travail en danse pour les CP-CE1, qui accompagnés de Sylvaine Niobé, danseuse, ont participé aux rencontres départementales de la danse à l'école.



**Intervention d'apiculteurs du lycée agricole de Laval**  
Différents ateliers ont été proposés

aux enfants :  
– Dégustation de miel et pain d'épices  
– Fabrication d'une bougie

– Découverte des abeilles et de la reine dans la ruche



# ÉCOLE LES DAUPHINS

☰ 7, rue des Rochers | 02 43 37 33 46 | [dauphins.ecole@wanadoo.fr](mailto:dauphins.ecole@wanadoo.fr)

Le thème développé cette année chez les petits et les tout-petits a été les véhicules et les circuits. À partir du coin garage et des circuits élaborés en salle de motricité avec le gros matériel, les enfants ont pu travailler de nombreuses notions de langage. Ils ont réalisé en 3D un grand circuit plein de couleurs et des petits bolides en carton. Ils ont eu l'occasion de voir un fourgon de gendarmerie avec tout son matériel d'intervention, une voiture de course de rallye et les premières notions de sécurité routière ont été abordées.



Le jeudi 26 mars 2015, les enfants de la classe des petits-moyens se sont rendus à la ferme pédagogique « La Gasselinais » à Ernée. Ils ont pu découvrir les animaux de la ferme ainsi que le cycle du lait.



La classe des moyens-grands a travaillé tout au long de l'année sur les oiseaux en partenariat avec le Centre d'Initiation à la Nature (C.I.N.). Les

enfants ont pu découvrir les différents oiseaux, leur régime alimentaire, ... Ils ont fabriqué un nichoir et l'ont installé dans le jardin de l'école. Ils

se sont également rendus au Bois de l'Huisserie pour une observation et une écoute des chants d'oiseaux en forêt ainsi qu'au plan d'eau d'Argentré. Ils

# ÉCOLE JACQUES-YVES COUSTEAU

7 bis rue des rochers | 02 43 37 33 72 | [www.ecole-cousteau.org](http://www.ecole-cousteau.org)

## Trois jours au milieu des animaux...



Après la Bretagne et son littoral en 2014, les "petits" de notre école sont allés fin avril dans la région de Doué-la-Fontaine avec leurs deux maîtresses et quatre parents. Qu'est-ce qui a motivé votre choix et où étiez-vous hébergés ?

Mme Toussaint : Afin de permettre à plus d'enfants de bénéficier de ce projet, nous souhaitions partir sur une durée plus courte tout en offrant

des activités originales dans un cadre pittoresque. La visite du Bioparc, le travail sur la santé des animaux et leurs traces, l'observation des gibbons et la séance de dessin naturaliste nous ont comblés ! Nous remercions l'Amicale laïque et la commune d'Argentré qui nous ont aidés à financer ce projet.

Mme Jourdain : Le centre des Perrières nous a accueillis pour deux nuits. Cet hébergement troglodyte

était insolite pour les enfants. Outre un dépaysement garanti, ce lieu nous a permis de mieux connaître un ancien mode de vie de la région. C'est là aussi que nous avons participé à une soirée contes. Un grand merci aux quatre parents accompagnateurs qui ont permis d'encadrer les moments de vie collective.

## ... Et quatre jours à Exposcience



Les Ce2 et les Cm1 se sont impliqués dans un projet scientifique en participant durant quatre jours, en mars, à Exposcience Mayenne. La salle polyvalente de Laval accueillait à cette occasion une trentaine de groupes porteurs de projets. Sur quelles thématiques avez-vous travaillé ?



Mlle Martinière : avec leur projet "Ecology", les élèves de Cm1 ont essayé d'imaginer la ville idéale en prenant en compte tous les aspects de la vie quotidienne : énergie, déchets, déplacements... La construction d'une maquette finalisait ce travail de recherche.

M. Oger : les élèves de Ce2 ont abordé la notion d'éco-mobilité avec un projet intitulé "Transportez-vous bien !". Il s'agissait de mettre en évidence les incidences des différents modes de déplacement sur l'environnement et la santé.

## Amicale laïque

# DES PROJETS, DES MANIFESTATIONS ET LE PROJET CIRQUE EN 2016

☰ Virginie Bemez, Camille Chevalier et Emmanuelle De Pontfarcy | [argentre.amicale.laique@gmail.com](mailto:argentre.amicale.laique@gmail.com)

En cette fin d'année scolaire, l'Amicale Laïque poursuit ses actions et ses manifestations afin de préparer de nouveaux événements.

Le 8 mars dernier, le loto de notre association s'est déroulé dans la nouvelle salle de l'Escapade. Alors que le temps était très clément, les enfants, les parents et de nombreux visiteurs s'étaient déplacés pour fêter l'événement. Une journée réussie.

Parmi les autres dates à retenir, la **sixième édition du vide grenier** qui se tiendra comme tous les ans dans l'allée du château de Hauterives le dimanche 13 septembre 2015. Cette manifestation est organisée par les 27 membres bénévoles de l'Amicale. Les réservations se font par internet :

1 sur le site de la mairie : [www.argentre.mairie53.fr/](http://www.argentre.mairie53.fr/) rubrique Amicale Laïque

2 sur le site de l'Ecole Cousteau : [passerelle.ac-nantes.fr](http://passerelle.ac-nantes.fr)

ecole-cousteau/ rubrique Amicale Laïque.

Le grand projet de l'association pour l'année scolaire 2015-2016 est le **projet cirque**. Entre le 29 février et le 13 mars 2016, le cirque Métropole va monter son chapiteau sur le site des Ecoles Publiques. Sa présence va permettre aux enfants de l'école élémentaire d'élaborer avec les enseignants et les professionnels du cirque 2 spectacles ouverts à tous. Les professionnels feront également 2 représentations supplémentaires. Ce projet est important pour notre association car il permet à nos enfants de développer une cohésion de groupe, un travail en équipe, de la rigueur, de la créativité et surtout d'appréhender la tradition du cirque entourés par des professionnels. Le coût très élevé de ce projet sera supporté en totalité par l'Amicale Laïque (hors subventions) qui ne réunit ses fonds que grâce aux différentes manifestations qu'elle organise.



Nous comptons sur votre présence lors des futures manifestations afin de permettre aux enfants de profiter des activités pédagogiques et récréatives organisées par les enseignants. Toute l'équipe de l'Amicale Laïque reste à votre disposition lors des divers événements pour vous accueillir dans la bonne humeur et la convivialité.

L'ensemble des membres de l'Amicale Laïque vous souhaite de bonnes vacances d'été et vous dit à très bientôt.

## Association des Parents d'Élèves de l'enseignement Libre

# TOUTES GÉNÉRATIONS!

☰ Olivier Youinou | [apel@stcyr-stejulitte.fr](mailto:apel@stcyr-stejulitte.fr)



Une école, c'est aussi une histoire. L'école Saint Cyr Sainte Julitte a plus de cent ans. Des milliers d'enfants sont passés par elle, des dizaines d'institutrices et instituteurs, quelques directeurs et directrices. Sa localisation a aussi changé récemment. Mais cela ne peut effacer tous les liens qui se sont tissés à travers l'école. Nous avons même des parents d'élèves (quand ce n'est pas aussi les grands-parents...)

qui étaient eux-mêmes élèves à Saint Cyr Saint Julitte : l'attachement à Argentré est resté fort. Des parents, découvrant la commune, ont aussi appris à connaître du monde grâce à l'école. Et quand vient le moment de rejoindre le collège pour le petit dernier ou la petite dernière, comment garder le lien ? C'est pourquoi nous avons lancé cette année une Gazette. C'est un petit journal sans prétention, de deux à trois pages, qui paraît trois à quatre fois par an, uniquement envoyé par mail. Il permet de savoir ce que les parents d'élèves font pour leur école, d'annoncer les événements organisés par nos associations. Par exemple, le pique-nique de fin d'année (le vendredi 03 juillet, à partir de 19h), celui de rentrée (le vendredi 04 septembre, à partir de 19h), ou la récente soirée dansante (un succès

dans la nouvelle salle de l'Escapade) sont d'excellentes occasions de voir se croiser les nouveaux, actuels ou anciens parents. Par contre, cette gazette est faite par les parents, pour les parents et ne remplace pas le site internet de l'école, alimenté par l'équipe éducative ([stcyr-stejulitte.fr](http://stcyr-stejulitte.fr)) Dans l'immédiat, notre prochain grand moment de convivialité est la fête de l'école le 21 juin, avec possibilité de repas sur place à partir de midi. L'OGEC proposera aussi un loto le dimanche 08 novembre, à la salle de l'Escapade et l'APEL reconduit le marché de Noël, toujours à la salle de l'Escapade le dimanche 29 novembre. Venez nombreux. Si vous désirez recevoir la gazette, n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse mail. Bon été à tous.

# PLANÈTE EN FÊTE

☰ Sophie Sabin | [sophie.sabin@argentre.fr](mailto:sophie.sabin@argentre.fr)

## Un week-end de fête à ARGENTRE ! 27-28 juin 2015

Le 12<sup>e</sup> salon de l'agriculture biologique et du développement durable de la Mayenne, Planète en fête, organisé par le CIVAM BIO de la Mayenne investira Argentré le dernier week-end de juin.

Le calendrier des préparatifs avance à grands pas et les réunions se succèdent pour boucler les derniers détails. Cette manifestation sera l'aboutissement de six mois de travail et de coopération entre le CIVAM BIO, la mairie et les bénévoles d'Argentré et de communes voisines.

### Cela se passera où ?

Le site du plan d'eau avec l'Escapade et les espaces verts situés à l'arrière des écoles publiques seront aménagés pour accueillir le public. Selon la météo, ce sont jusqu'à 10 000 personnes qui pourraient être accueillies dans notre commune pour cet événement. Stands pour les exposants, pour la restauration ; chapiteau, lieux d'accueil pour les animations et les conférences...seront mis en place tout au long de la semaine précédant la manifestation. Une centaine de bénévoles sera à pied d'œuvre pour l'installation, la tenue des points buvette et restauration tout au long du week-end et le démontage du lundi 29 juin. Si vous souhaitez participer

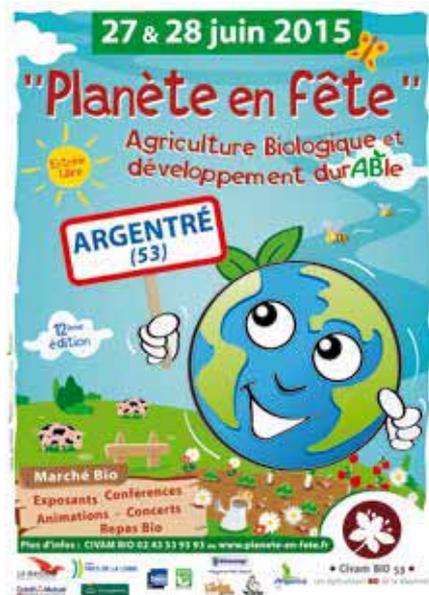
en donnant quelques heures de votre temps, n'hésitez pas à vous inscrire sur le site internet dédié à cette manifestation. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

### Qui peut venir ?

Le site de Planète en fête accueillera le public le samedi 27 juin de 11h00 à 1h30 et le dimanche 28 juin de 9h30 à 19h00. L'entrée sur le site, toutes les activités, conférences et animations sont entièrement gratuites durant tout le week-end. Seuls les buvettes et points de restauration sont payants. Envie de découvrir Argentré, sa faune, sa flore... ? Plusieurs randonnées et ballades vous sont proposées au cours des deux jours.

Envie de découvrir et d'acheter des produits bios et locaux ? 25 producteurs vous attendent tout au long du week-end.

**Les thématiques liées à l'environnement, au développement durable, aux énergies renouvelables, à la santé, aux éco-produits... vous intéressent ?** Plus de 100 exposants auront le plaisir



de vous accueillir sur leur stand.

### Envie de vous promener en famille ?

De nombreux spectacles, ateliers, balade en calèche, tyrolienne enfants, espaces jeux et animations vous attendent.

**Envie de faire la fête ?** Ambiance chaleureuse et sympathique assurée tout au long du week-end avec comme point d'orgue la soirée festive du samedi soir avec repas et concerts.

**Envie d'enrichir vos connaissances ?** De nombreux thèmes seront évoqués lors des différentes conférences. Des spécialistes renommés viendront échanger avec vous et exposer leur travail.



Deux séances cinéma vous sont également proposées en « avant Planète » au cinéma associatif Le Majestic de Montsûrs (4 € la séance) : « En quête de sens » le 18 juin à 20h30

« Sacrée croissance » le 25 juin à 20h30

### Planète en fête ce sont aussi des habitants à l'honneur !

Accueillir Planète en fête à Argentré, c'est d'abord mettre en avant notre patrimoine local : le village ; le site du plan d'eau ; les chemins de randonnées... Nombreux seront les argentréens et mayennais qui viendront se promener dans notre commune durant ce week-end.

Accueillir Planète en fête à Argentré c'est permettre à des habitants et bénévoles d'associations d'Argentré de mettre en valeur leurs projets et leur investissement dans la vie locale. Vous croiserez au gré des stands, animations, conférences des visages localement connus qui ont souhaité participer à cette aventure. Passionné de photo, Robert Le Moine a ainsi participé à la mise en place d'un concours photos sur la flore sauvage et les paysages de la Mayenne.

Les bénévoles de la bibliothèque proposeront au public différents temps d'animation sur le week-end.

Les enfants de Planète Mômes et Oxyjeunes viendront aussi apporter leur touche en participant à la décoration et à la signalétique du site.

Les enfants seront aussi de la fête avec le projet « jardin potager » dont ils seront les principaux acteurs. Jean-Marie Lepeculier interviendra à huit reprises sur les Temps d'Activités



Périscolaires et sur les temps des mercredis auprès des enfants pour la création d'un jardin situé à l'école les Dauphins. Ce jardin sera visitable par tous lors du week-end de Planète en fête. Marcel Davoust se joint aussi à l'aventure pour la gestion d'une partie du jardin.

Fred Fontaine, auteur compositeur interprète argentréen se produira sur la scène ouverte. Soyez nombreux à venir partager sa passion pour la musique !

Jacky Legeay, apiculteur argentréen, animera une conférence sur le frelon asiatique.

Si on a une petite faim et une grosse soif (ou l'inverse !) ?

Deux buvettes seront tenues tout au long du week-end par des bénévoles qui seront heureux de vous accueillir.

Des bénévoles réaliseront en intégralité les repas des samedis et dimanches midis. Ils seront guidés dans leur tâche par un « pro » de la cuisine argentréenne qui a œuvré auprès des enfants pendant 37 ans : Jacky Vivien ancien cuisinier de la restauration

scolaire. N'hésitez donc pas à rester manger sur place ! (menu à 8 €)

Le repas du samedi soir sera réalisé par Marie-France Bertron, gérante du restaurant Maribambelle. Toute son équipe nous proposera un menu entièrement bio avec salade composée en entrée, suivie d'un porc au cidre accompagné d'une galette de boulghour aux légumes. Les gourmands pourront se régaler avec un moelleux orange cœur chocolat en dessert. 500 à 600 personnes sont attendues pour la dégustation de ce repas ! N'hésitez donc pas à réserver vos tickets (16 € repas adulte / 8 € repas enfant) en contactant le restaurant.

### à noter

**Programmation complète,  
fiche bénévoles...  
Rendez-vous sur  
[www.planete-en-fete.fr](http://www.planete-en-fete.fr)**



# Argentré s'exporte

## JUSQU'EN AUSTRALIE

👤 Olivier Bénard | [olivier.benard@argentre.fr](mailto:olivier.benard@argentre.fr)

**Depuis décembre 2013, le bulletin municipal a décidé de consacrer une série d'articles sur les enfants d'Argentré partis explorer les quatre coins du globe. Pour cette quatrième édition, après le Canada et la Nouvelle Calédonie (n°45), le Royaume Uni et la Polynésie française (n°46), le Myanmar et les États Unis (n°47), retournons aux antipodes à la rencontre d'Emilie Drocourt... en Australie, le deuxième pays le plus développé au monde (selon l'indice du développement humain calculé par les Nations Unies) mais qui accueille les espèces animales parmi les plus dangereuses de la planète.**

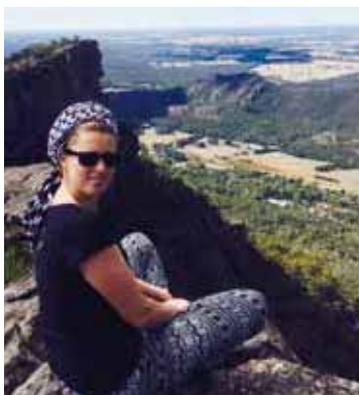
*Comment arrive-t-on à 17 000 km de son village d'enfance ?*

Après avoir vécu toute son enfance à Argentré, à quelques pas du plan d'eau, je me lance, mon Bac en poche, dans une licence d'Anglais et d'Espagnol. Ensuite, direction Paris pour terminer mes études et commencer ma vie professionnelle dans le « marketing digital ». Après 2 ans d'expérience, je décide d'utiliser mes premières économies pour partir en vacances en Nouvelle Zélande et en Australie. Un voyage qui laissera des traces puisque 6 mois plus tard, et grâce au soutien de mes parents, j'y retourne et parcours, avec mon visa « Vacances-Travail », l'Australie pendant 7 mois en alternant voyage et petits boulots.

Les années suivantes se déroulent entre Paris et Argentré, où je viens me ressourcer régulièrement le week-end. Toujours au quartier du Lac, je profite de mes proches (famille et amis d'enfance) et des balades digestives dans les environs avant de reprendre le métro-boulot-dodo parisien. C'est en 2014 que je décide de repartir là-bas pour m'installer un temps au pays des kangourous. Je décroche rapidement un emploi dans ma filière. Mon visa de travail m'autorise cette fois à rester jusqu'à 4 ans sur le territoire.

*Racontez-nous un peu votre Australie.*

J'y ai découvert la culture du "No Worries" (pas de souci / aucun problème). Les gens y sont très chaleureux et prennent le temps de vivre. À Melbourne, la deuxième plus



grande agglomération du pays, après Sydney, la ville n'est pas bondée car elle est assez grande et regorge de petits restaurants aux saveurs asiatiques et européennes. Quelques dizaines de minutes suffisent pour s'évader de la ville et profiter de la campagne australienne. On y rencontre des kangourous, des wombats ou des émeus et il n'est pas rare de croiser des otaries, des lions de mer ou des requins de récif lors des virées aquatiques. Les plages et le bush australien réservent toujours d'agréables surprises sauf quand on se retrouve nez à nez avec un serpent ou certaines espèces d'araignées du coin.

*Et les Australiens ?*

Côté habitudes locales, il s'avère que le barbecue semble être un sport national. On trouve des barbecues publics au gaz partout sur les plages, parcs, aires de repos, camping et comme la météo est clémente les Australiens en profitent toute l'année.

Et si on parle de vrai sport (pour avoir longtemps supporté l'équipe de football de l'US Argentré, grâce à un papa et un frère qui ne devaient laisser rentrer aucun but), il faut apprendre les règles du Footy, le fameux football australien, mélange de rugby et de foot. Sinon, il y a le surf mais je ne m'y suis pas encore mise!

*Un message pour les argentréens ?*

Je ne sais pas encore combien de temps je vais rester avant de rentrer, mais je profite au maximum des merveilles que m'offrent Melbourne et l'Australie (même s'il était plus facile de comprendre le spectacle son et lumières des Misérables à Argentré que l'accent des Australiens !). Alors j'espère bien ne pas être la dernière argentréenne à découvrir cette magnifique île-continent. Mon seul regret... que ce soit si loin !



# École de Musique et de danse MAURICE RAVEL

☰ Christophe Turcant | 02 43 91 45 15 | [contact@ecolemauricravel.fr](mailto:contact@ecolemauricravel.fr)

L'École de Musique et de Danse Maurice Ravel a inauguré dignement la nouvelle salle de l'Escapade :

En effet, après une salle comble début mars permettant d'apprécier les orchestres classiques et jazz de l'école, un spectacle de musique contemporaine a permis au professeur de danse Aurélie Cantin et quelques élèves de danser, soutenus par des orchestres en live, avec la venue du trompettiste soliste international Clément Saunier.

L'École Maurice Ravel, sans doute un peu modèle d'une mutualisation intercommunale de l'enseignement artistique, a ensuite accueilli un week-end de musique de chambre à l'échelle de l'agglomération lavalloise, avec l'Ensemble de Guitares classiques

« Eclisses » et des ensembles de professeurs et élèves des écoles de musique de l'agglomération.

Après avoir proposé à Louvigné et Changé des magnifiques concerts de la chorale de l'école (en partenariat avec celle de Changé) autour des années 60-70, l'école a participé aux fêtes de la musique à Louvigné et Forcé, fête des peintres à Parné... et a présenté son spectacle de danse de fin d'année aux Angeoises.

La prochaine rentrée scolaire propose un moment fort autour de la DANSE : trois jours de résidence à Bonchamp de la danseuse chorégraphe Céline Pradeu autour de la danse contemporaine (12 au 15 octobre 2015). Les élèves danseurs de notre école pourront ainsi bénéficier

d'ateliers, d'une conférence dansée, et du spectacle « Hybride », ouvert aussi au grand public.

Un spectacle de théâtre musical est aussi déjà prévu à l'Escapade le samedi 5 mars 2016, avec un one-man-show d'Emmanuel Van Cappel : « Manoeche ».

Sur le plan pédagogique, l'école Maurice Ravel va développer ses partenariats avec le milieu scolaire, puisqu'un « intervenant en milieu scolaire » à temps complet va rejoindre l'équipe pédagogique en septembre 2015, et interviendra sur toutes les écoles des six communes adhérentes au SIVU (Argentré, Bonchamp, Entrammes, Forcé, Louvigné et Parné).

**École de Musique et de Danse MAURICE RAVEL**

**PORTES OUVERTES**  
20 JUIN 2015  
de 10h00 à 12h00  
aux Angeoises à Bonchamp

**PERMANENCES D'INSCRIPTION**

**Mardi 23 juin 2015** de 18h à 20h :  
Salle piano (à côté de la salle des fêtes) à Argentré  
**Mardi 30 juin 2015** de 18h à 20h :  
Ancienne mairie d'Entrammes  
**Mardi 7 septembre 2015** de 18h à 20h :  
École de musique de Bonchamp

**Lundi 7 septembre 2015** de 18h à 20h :  
Salle piano (à côté de la salle des fêtes) à Argentré  
**Mardi 8 septembre 2015** de 18h à 20h :  
Ancienne mairie d'Entrammes  
**Mardi 9 septembre 2015** de 18h à 20h :  
École de musique de Bonchamp

contact : 02 43 91 45 15 - 06 84 37 69 33

Jouer  
Créer

dès 5-6 ans

Différentes esthétiques

Orchestres  
Big Band  
Musiques actuelles  
Lecteur musical  
Cours individuels  
Chant, piano, guitare, solisti  
Flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, percussions...  
Chorales  
Atelier jazz  
Ensemble guitares  
La moderne  
Le classique  
Le contemporain

## INSCRIPTIONS pour l'année 2015/16

### Lundi 29 juin de 18h à 20h :

Salle piano (à côté de la salle des fêtes) à Argentré

### Mardi 30 juin de 18h à 20h :

Ancienne mairie d'Entrammes

### Mercredi 1<sup>er</sup> juillet de 18h à 20h :

École de musique de Bonchamp

### Lundi 7 septembre de 18h à 20h :

Salle piano (à côté de la salle des fêtes) à Argentré

### Mardi 8 septembre de 18h à 20h :

Ancienne mairie d'Entrammes

### Mercredi 9 septembre de 18h à 20h :

École de musique de Bonchamp

**Pour tout renseignement,  
vous pouvez contacter**

**Christophe Turcant, directeur au  
02 43 91 45 15 ou 06 84 37 69 33**



## Saison culturelle

# BIENVENUE À L'ESCAPADE

👤 Olivier Bénard | [olivier.benard@argentre.fr](mailto:olivier.benard@argentre.fr)

Samedi 31 janvier, le tout Argentré s'était donné rendez-vous pour l'inauguration, tant attendue, de l'Escapade. De nombreuses personnalités locales avaient également fait le déplacement pour couper le traditionnel ruban.

Les visiteurs étaient ensuite accueillis par Jérôme Poulain pour une déambulation aussi instructive que burlesque, en réinventant au passage la destination des lieux.



Plus sérieusement, l'Escapade est un bâtiment de 890 m<sup>2</sup>, « basse consommation » et naturellement accessible aux personnes à mobilité réduite, qui permet d'organiser toute sorte de manifestations : des événements familiaux aux manifestations des associations locales, des assemblées générales d'entreprises aux propositions culturelles de la commission municipale.

Située en surplomb du plan d'eau, l'Escapade permet de profiter d'une vue imprenable sur la vallée de la Joanne. D'une surface de 372 m<sup>2</sup>, la salle principale permet d'accueillir jusqu'à 200 convives autour de tables rondes, tout en profitant du parquet de danse, et jusqu'à 350 personnes à table dans sa configuration maximale. En configuration spectacle (théâtre, concert...), la jauge est de 500 places assises.

Elle dispose également d'un bar intérieur de 50m<sup>2</sup>, ouvert sur une terrasse couverte.

À l'extérieur, une cour fermée de 1000 m<sup>2</sup> (avec un préau de 130 m<sup>2</sup>) et une esplanade ouverte sur le plan d'eau permettent d'organiser cocktails et vins d'honneur

Un « office traiteur », avec une entrée

indépendante, est entièrement équipé (four mixte 20 niveaux, piano, chambre froide, armoire de congélation, chauffe-plats, tables de service, plonge et lave-vaisselle).

Pour les artistes, une scène de 90 m<sup>2</sup> est à leur disposition. Elle bénéficie des derniers équipements scéniques (vidéoprojecteur avec son écran de 5 m, lumières et sonorisation professionnelles, wifi gratuit, réseau fibre, TV...)

Un équipement exceptionnel qui n'attend plus que vous. Renseignements et réservations en mairie (retrouvez les tarifs de location page 10).



# LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

## Les Volutes

**Mercredi 8 juillet**

à 20h | à l'église

**Entrée : 10 €**

Ce quatuor de violoncelles, qui proposera des œuvres de Vivaldi, Bach, Joplin... est emmené par Frédéric Borsarello.

Formé par Paul Tortelier et Maurice Gendron (deux des plus grands maîtres français du violoncelle) il reçoit le premier prix de violoncelle au conservatoire

national. Après des études musicales à Essen et à Cologne, il obtient le premier prix international de Naples. Depuis, il parcourt le monde avec une dizaine de CD sont à son actif.

Il sera accompagné par Annick Reneze-Emery, Romaine Foison et Thibault Blanchard-Dubois.

## Argentré fête l'été

**Vendredi 10 juillet**  
à partir de 20h

place de l'église et plan d'eau

**Gratuit**

> 20h

**Fred Fontaine**

chanteur, auteur, compositeur argentréen

> 21h30

**Orchestre Acoustik**

ambiance, Variétés, musiques actuelles...

> 23h

**Retraite aux flambeaux**

> 23h30

**Feu d'artifice**

au plan d'eau

## Fred Fontaine chanteur, auteur, compositeur argentréen



Promis à un bel avenir footballistique (à 19 ans, il joue au niveau national), de lourdes opérations aux genoux l'obligent à revoir ses ambitions. Il rejoue quand même en CFA2 et devient entraîneur. En parallèle, il anime des soirées dansantes comme DJ et chanteur. Et après 10 ans d'expérience à reprendre les grands succès de la chanson française, Fred a cette envie très forte d'écrire

ses propres textes et ses propres mélodies. C'était il y a tout juste un an et demi. L'accueil positif du public lors de la dernière fête de la musique le pousse à passer à la vitesse supérieure. Il enregistre 13 chansons en studio à Rennes et sort en janvier son premier album : « retrouver la lumière ». On y retrouve des émotions personnelles et universelles comme l'amour, l'amitié, l'espoir d'un monde meilleur...

Un CD qu'il a lui-même produit (voix, orchestration, deuxième voix, pochette...) et financé. Parmi les projets en cours : la création d'une équipe de musiciens pour l'accompagner sur scène et l'écriture de son deuxième album.

**Le 19 juin à Cossé et 20 juin** à St Brévin

**Le 21 juin**, au relais d'Alsace à Laval pour la fête de la musique (à 20h)

**Le 28 juin** à Planète en fête (à 14h)

**Le 2 juillet**, à Antibes pour le concert de l'association [www.tousavectheo.fr](http://www.tousavectheo.fr)

**Le 10 juillet**, avec ses musiciens, en première partie de « Argentré fête l'été ».

[www.fredfontainechanteur.com](http://www.fredfontainechanteur.com)

## En quête d'amour, gloire et...

**Samedi 26 septembre**

à 20h30 | à l'Escapade

**Entrée : 7 €**

Une comédie, à la fois grinçante et émouvante, de Mathias Perez, proposée par la troupe Ernée Théâtre, qui a reçu le prix du public lors du festival de théâtre de haute Mayenne.

*Véronica, la partenaire de Paul sur scène et dans la vie, le quitte lors de la répétition générale du matin ! Comment trouver une remplaçante dans l'urgence ?*



## L'année du ragoût

**Samedi 14 novembre**

à 20h30 | à l'Escapade

**Entrée : 7 €**

Une comédie policière, dernière création originale de la compagnie Lionel de Messey, de Gennes sur Glaize.

*Un mari antipathique disparaît. Son épouse semble plutôt s'en arranger, au grand dam de sa fille, plutôt à cheval sur les convenances. Quant au compagnon de la fille, commissaire de son état, il*

*trouve beaucoup d'éléments troublants : un ragoût fraîchement concocté trop abondant où l'on a retrouvé un doigt, une veste du disparu maculée de sang, un billet de loto gagnant encaissé un peu rapidement... Jusqu'au squelette retrouvé dans le grenier auquel il manque un doigt...*

## Jumelage

# PAS DE REPOS POUR LE COMITÉ DE JUMELAGE !

☰ Marianne Viaud | [info@jumelage.fr](mailto:info@jumelage.fr)



### Le Bureau

En début d'année et après 10 ans de bons et loyaux services à la présidence du comité de jumelage (un grand merci à lui !), Olivier Bénard a passé les rênes à Marianne Viaud. Gwenaëlle Bénard et Aurélien Garry cèdent leurs places au sein du Bureau à Leina Kuntz et Jean-Yves Florzack.

### Les Jeunes

Cette année encore, les jeunes sont mis à l'honneur avec deux projets menés en parallèle.

23 jeunes Argentréens, Louvignéens et Soulgéens se sont rendus à Babenhausen du 19 au 23 Avril 2015. Hébergés à la Jubi avec leurs 22 correspondants allemands, ils ont été accueillis par les élèves de la Mittelschule pour un programme

sportif : jeux d'équipe, patinoire et randonnée à Füssen et bien sûr, sur le terrain ou sur écran géant : football ! Une visite de l'entreprise Kössler (fabrication de pièces automobiles) leur a permis de découvrir l'univers industriel allemand !

Le groupe franco-allemand se retrouvera après quelques semaines d'impatience à la MFR de La Pignerie à Laval du 29 juin au 4 juillet pour un programme tout aussi rempli : sortie en bord de mer, rugby, visite d'entreprises...

Erasmus + : Un groupe d'une dizaine de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> des collèges St Jean Baptiste de La Salle et Jules Renard s'est envolé du 11 au 18 avril 2015 vers l'Angleterre dans le cadre d'un projet Erasmus + entre 4 pays Européens :

l'Angleterre, l'Allemagne, la Croatie et la France. Au total 6 échanges sont prévus entre les différentes écoles d'ici à 2017. Un projet piloté par le Comité de Jumelage en partenariat avec les 2 établissements français. Nous accueillerons nos concitoyens européens en 2016.

Nous misons beaucoup sur ces échanges de jeunes pour dynamiser le jumelage et pérenniser nos échanges.

### Convivialité

Le 30 mai dernier, plus d'une centaine de personnes a répondu à l'invitation du bureau pour une soirée autour d'un barbecue. Ce repas est le résultat d'une volonté de réunir les membres du jumelage en dehors des échanges officiels autour d'un moment simple et convivial. Merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine avec nos amis allemands !

### à noter

Nous recevrons nos amis allemands du 5 au 8 Mai 2016. Les familles intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès du comité à [info@jumelage.fr](mailto:info@jumelage.fr) ou lors de la prochaine édition d'associations en fête. Nous accueillerons très volontiers de nouvelles familles !

## ArThéA

# LA BELLE AU BOIS DORMANT : UN SUCCÈS !

☰ Marie-Claude Gruaist | [arthea@argentre.fr](mailto:arthea@argentre.fr) | 02 43 37 36 77 | 06 18 70 04 26



Pour cette nouvelle saison, l'association Arthéa a confié à Emilie Godeau, jeune comédienne, l'animation des ateliers auprès d'un groupe de 8

adolescentes. Chaque mercredi depuis le mois d'octobre, des cours d'1h30 ont permis à chacune d'apprendre, grâce à des techniques variées, à s'écouter, à acquérir confiance en soi, à improviser... et aussi à s'amuser !

Ce travail a abouti les 23 et 24 mai derniers à des représentations de la pièce « Je vois des choses que les autres ne voient pas » de Geneviève Brisac, variation contemporaine de La Belle au bois dormant.

La mise en scène d'Emilie Godeau a permis à chaque élève d'exprimer sa personnalité et de révéler sa fantaisie. Données dans la très belle salle de

l'Escapade, les représentations ont été suivies de concerts des élèves de l'école de musique Maurice Ravel.

Que chacun soit ici remercié pour son investissement à la réussite de ces représentations.

Les membres de l'association souhaitent maintenir une activité théâtrale à Argentré. Pour cela, de nouvelles inscriptions sont nécessaires ! Que vous soyez amateur éclairé ou débutant, adulte ou enfant, n'hésitez pas à vous faire connaître le samedi 5 septembre 2015 de 14h à 17h lors de « Associations en fête » !

## Familles rurales

☰ Nicole Labille | [famillesrurales@argentre.fr](mailto:famillesrurales@argentre.fr) | [www.argentre.fr/famillesrurales](http://www.argentre.fr/famillesrurales)

### ART FLORAL



Après un premier atelier d'art floral pour Noël en décembre 2014, un deuxième atelier a eu lieu le mardi 24 mars 2015 avant Pâques. Il a réuni 8 personnes qui ont fait une jolie composition dans un plat ou sur une ardoise posée sur un chevalet. Prochain atelier d'art floral après la rentrée de septembre 2015, peut-être pour Halloween.



### LES BALADES AU CRÉPUSCULE

D'une durée de 1 h 00 à 2 h 30, elles auront lieu les lundis ou mardis, du 01/06 au 27/07/15 «en toute convivialité et simplicité». Venez seul(e) ou en famille, avec vos voisin(e)s et/ou ami(e)s pour une balade sur les chemins argentréens et louvignéens. Rendez-vous sur le parvis de l'église  
- Départ groupé à 20 h 00 précises  
Programme 2015

- > Mardi 23/06 : Les fours à chaux
- > Lundi 29/06 : Balade sur Louvigné (prévoir véhicules pour covoiturage)
- > Lundi 06/07 : Les Coprins à l'envers
- > Lundi 20/07 : Les fours à chaux à l'envers
- > Lundi 27/07 : Le tour du village à l'envers + Découverte nouveaux chemins.

Prévoir :

Chaussures adaptées (baskets, chaussures de marche), lampe de poche ou frontale, bouteille d'eau, vêtement chaud, vêtement imperméable si temps menaçant plus, éventuellement, sac à dos.

### ASSOCIATIONS EN FÊTE

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous au forum, le samedi 5 Septembre, pour les inscriptions aux différentes activités proposées par l'Association.

- Gymnastique
- Zumba enfants et adultes
- Yoga
- Initiation aux Arts Martiaux et Self défense
- Éveil sportif
- Peinture toutes techniques
- Scrapbooking européen
- Savoir faire
- Vannerie

Pour tous ceux ou celles qui souhaitent s'inscrire à une activité sportive, merci de vous munir de votre certificat médical. Pensez-y dès à présent ....

L'Association Familles Rurales d'Argentré remercie chaleureusement 2 de ses membres qui ont quitté le Conseil d'Administration. Elles ont œuvré de longues années au service de l'Association et des habitants de notre commune :

Josette Guibert : 12 ans de Présidence, de 1989 à 2001,  
Monique Juhel : 3 ans Trésorière de 1998 à 2001 et Présidente de 2001

à 2004.

L'Association a toujours besoin de bénévoles pour aider. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Contact : [famillesrurales@argentre.fr](mailto:famillesrurales@argentre.fr)  
[www.argentre.fr/famillesrurales](http://www.argentre.fr/famillesrurales)

#### à noter

**Des programmes détaillés seront mis à votre disposition, comme chaque année, dans les commerces d'Argentré à partir du 20 Août.**

## Les 8 Scaroles

# LES WATTS À LA NAILLÈRE

Brigitte Bontemps, Raphaël Alexandre et Sylvain Davenel | [www.les8scaroles.fr](http://www.les8scaroles.fr)



Après « Les Corda » en 2014, c'est au tour de Pierre Bouguier et de sa bande d'investir la grange de la ferme de la Naillère à Argentré.

Le jeudi 30 avril, au milieu des bottes de paille et du lilas fraîchement cueilli s'est poursuivi le marché bio de l'association les 8 scaroles.

Malgré la pluie, environ 100 personnes ont assisté au concert donné par Pierre Bouguier et Mathieu Hamon en compagnie du groupe « Mémé les watts ».

Les tubes d'hier revisités ont fait danser grands et petits jusqu'au bout de la nuit...

Une belle soirée qui doit beaucoup à la magie des lieux, nous propulsant un instant hors du temps.

L'association « 8 scaroles » remercie les argentréens qui ont répondu à l'appel, et espère les revoir très bientôt pour de prochaines animations musicales, peut-être avec un nouveau bal folk en automne prochain.

## Société de pêche Argentré - Bonchamp

# RÉTROCESSION DE LA GESTION DU PLAN D'EAU

Francis Gouget | 02 43 37 37 32 | [momo.gouget@orange.fr](mailto:momo.gouget@orange.fr)

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'AAPPMA d'Argentré/Bonchamp qui s'est déroulée le dimanche 8 mars 2015, M. Lefort Maire d'Argentré, et M. Poirier, Président de la Fédération de la Pêche de la Mayenne ont signé une convention qui rétrocède la gestion du Plan d'Eau d'Argentré à l'AAPPMA Locale.

Voici les différentes cartes proposées à la vente :

- Carte Personne Majeure : 73 €
- Carte Personne Majeure Grand Ouest (EHGO) : 95 €
- Carte Découverte Femme (1 ligne) : 32 €

- Carte Personne Mineure (12 ans à 18 ans) : 20 €
- Carte Découverte moins de 12 ans (1 ligne) : 6 €
- Carte Journalière du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre : 10 €
- Carte Hebdomadaire : 32 €

Attention Changement : l'acquisition d'une de ces cartes vous permettra maintenant de pêcher aussi bien en rivière que dans le plan d'eau d'Argentré

Chaque pêcheur est invité à prendre sa carte de pêche chez nos dépositaires suivants :

Bureau de Tabac d'Argentré (Mr et Mme Beauchef)



Le P'tit Bistro à Louvigné

Fleuriste « Méli-Mélo Fleurs et Déco » à Bonchamp

Bar-Tabac «Le Central » à Bonchamp (Mr Daburon)

On vous remercie pour la confiance portée à l'AAPPMA d'Argentré/Bonchamp.

## ADMR

# ÊTRE BÉNÉVOLE À L'ADMR

argentre.admr53@wanadoo.fr | 02 43 68 15 41

**Rejoignez les bénévoles de l'ADMR ! apportez votre présence, votre écoute, votre amitié, pour être un acteur de proximité**

À l'ADMR, chaque association locale est animée et gérée par une équipe de bénévoles bien implantés dans leur localité : ils connaissent ses habitants, ses institutions, son économie.

C'est aux bénévoles de cerner les attentes des personnes, de trouver la réponse adaptée à la demande,

d'accompagner et de veiller au bien-être des personnes aidées, en lien étroit avec l'entourage.

**Être bénévole à l'ADMR, c'est :**

- Donner, recevoir, échanger
- Partager, acquérir, valoriser des compétences, des savoir-faire
- S'enrichir, s'épanouir de nouvelles expériences
- Participer à un projet collectif avec d'autres personnes qui partagent les

mêmes valeurs

- Être force de proposition pour répondre aux attentes de la population locale
  - Être acteur de sa commune ou de son quartier
  - Participer au développement de l'emploi de proximité
  - ... et tout cela dans la convivialité !
- N'hésitez pas à nous contacter

## Amicale des pompiers

# VIRADES

Gabriel Chemin | [amicale.pompiers@argentre.fr](mailto:amicale.pompiers@argentre.fr)

Cette année 2015 a vu l'élection d'un nouveau bureau pour l'amicale des sapeurs pompiers d'Argentré. En effet, après 6 ans de bons et loyaux services, Jérôme Chevalier a transmis les rênes de l'association à Gabriel Chemin. À ses côtés, Sébastien Soutif a pris le poste de secrétaire et Cédric Boudin s'occupera des finances. Objectifs du nouveau bureau : renforcer les liens entre les sapeurs (grâce, par exemple, aux travaux de la salle de convivialité) et organiser les virades de l'espoir. Occasion pour l'ancien président de revenir sur cette manifestation, créée en 2010 : « Lorsque j'ai pris la présidence de l'amicale, j'ai tenu à organiser, en plus des événements réservés au corps des sapeurs pompiers d'Argentré, une manifestation au profit d'une autre cause. Le choix de l'équipe s'est tout de suite tourné vers la lutte contre la mucoviscidose pour soutenir Madina Bourcin, la fille de Gérard, pompier d'Argentré et ancien président de l'amicale. Les premières éditions se sont déroulées derrière la mairie. Il y avait des parcours pour les adultes et pour les jeunes, des jeux et diverses animations. Quelques années plus tard, des parrains (d'abord le taxi Chesnel et maintenant Jean Paillard) ont accepté de financer un fil rouge : des kilomètres parcourus sur des

vélod'apartement ou des crêpes vendues sur le stand restauration. Depuis l'année dernière, les virades ont lieu en même temps que le forum des associations. Cela permet de toucher plus de personnes et d'investir les autres associations de la commune qui participent en aidant à organiser le grand jeu.

Au total, sur les 5 éditions passées, près de 8 000 € ont pu servir à la recherche au niveau national mais, surtout, à améliorer la vie des enfants traités contre la maladie dans les hôpitaux du département (en achetant, par exemple, des ordinateurs pour que

les jeunes puissent rester connectés malgré leur hospitalisation).

Rendez-vous le samedi 5 septembre, à l'occasion d'associations en fête (le forum des associations d'Argentré), pour la 6ème édition des virades de l'espoir. Au programme : repas le midi (galette, saucisse, frites, crêpe et boissons) et animations tout l'après-midi (parcours pompiers pour les enfants et jeux). Objectif : atteindre la barre des 10 000 € !

Réservations pour le repas possible auprès de Laurent Huet ([laurent.huet9@wanadoo.fr](mailto:laurent.huet9@wanadoo.fr)) avant le 3 juillet.



## Fêlés de la caisse

# EN ROUTE VERS UN NOUVEAU CHAMPIONNAT !

👤 Bruce Le Teuff | lesfelesdelacaisse@argentre.fr

Lors de l'assemblée générale du 23 décembre 2014, l'association a accueilli deux nouveaux membres, Julien Bescher et Julien Thuault, et un nouveau bureau a été élu :

Président : Bruce Le Teuff,  
Trésorier : Vincent Frau,  
Trésorier adjoint : Thierry Rouxel,  
Co-secrétaires : Isabelle François et Nathalie Fourmond.

Nos remerciements les plus sincères s'adressent aux anciens membres, Marie-Odile Rouxel, Michel Garry, Patricia et Laurent Morisseau, qui ont été les fondateurs des « Fêlés » et ont beaucoup œuvré pour aider le service jeunesse d'Argentré, Louvigné et Soulgé sur Ouette.

Le rôle essentiel de l'association est d'apporter un soutien aux projets des enfants et des jeunes.

Ainsi, les papas bricoleurs ont fabriqué le support du char qui a défilé dans les rues de Louvigné lors du carnaval du 21 mars, char qui a ensuite été décoré en fonction du thème choisi : les Extraterrestres débarquent!

Ils s'occupent aussi de réparer et



d'améliorer les châssis des caisses à savon existantes.

**Avis aux parents volontaires et**

**motivés:** Quels que soient vos talents, n'hésitez pas, venez nous rejoindre !  
lesfelesdelacaisse@argentre.fr

### Prochain championnat départemental de caisses à savon du 20 au 24 juillet 2015 à Changé :

Lundi 20 à 20 h : Jury technique et esthétique,  
Mardi 21 et mercredi 22 : Courses de 9h à 12h et 14h à 18h, et nocturnes de 19h30 à 22h30,  
Jeudi 23 : Courses de 14h à 18h,  
Vendredi 24 : Remise des prix à 13h30.  
Venez nombreux supporter la team SALSA à bord de leurs bolides !

à noter

## Club des aînés de la vallée de la Jouanne

# LES 100 ANS DE GERMAINE

👤 Jules Leclerc | 02 43 37 31 76

Lors de notre pique-nique du 7 mai 2015, nous avons fêté le 100<sup>e</sup> anniversaire de Germaine Plévin qui adhère au club depuis de nombreuses années. Ce fut l'occasion de lui offrir un beau bouquet et un gâteau que nous avons partagé avec la centenaire, son neveu Gaston et les membres du bureau.

Notre prochain Bal, Salle Escapade, a lieu le 30 août 2015 : orchestre Nicolas Devoir.

Les danseurs, présents à notre repas du 12 avril, étaient satisfaits des modifications apportées au parquet de la salle.

Le 24 novembre 2015, un spectacle sur la Polynésie, aura lieu à la salle polyvalente de Laval. Tarif : 28 €.

Les personnes, désirant s'y rendre, peuvent s'inscrire auprès du Club des Aînés.



## Don du sang

# « DIS MONSIEUR, ÇA SERT À QUOI LE SANG ? »

☰ Olivier Youinou | [adsb-bonchamp53@sfr.fr](mailto:adsb-bonchamp53@sfr.fr)



C'est le genre de question qu'on a pu entendre en faisant le tour des écoles publiques et privées de notre secteur (Argentré, Bonchamp, Louvigné). En effet, l'association vient régulièrement au contact des enfants pour leur présenter l'importance du don du sang. Nous rencontrons les CMI et les CM2. L'intérêt est double : cela permet d'aborder le sujet d'un point de vue biologique, de comprendre ce qu'est le sang, de savoir ce qu'on peut en faire, ce qui correspond au programme de fin de cycle primaire. D'autre part, nous faisons découvrir le parcours d'un donneur de sang ou

bien pourquoi on peut donner ou pas. Les questions fusent : « A quel âge on peut donner ? », « Combien de fois on peut donner ? », « Pourquoi les filles elles donnent moins souvent ? », « Mon papy, il peut encore donner ? », « Pourquoi il faut peser au moins 50kg ? », « Combien de litres de sang on a ? », ...

Les enfants aiment aussi rapporter que papa ou maman donne ou que quelqu'un de leur famille a eu besoin d'être transfusé.

Évidemment, ces enfants sont loin encore de pouvoir faire un don de

sang. Mais, cela permet d'aborder le sujet à la maison, ou de mieux comprendre pourquoi papa-maman donnent ou ne peuvent pas donner. Le sang n'a pas de produit de remplacement et il est indispensable de toujours sensibiliser pour assurer l'avenir.

### à noter

#### Nos prochaines collectes

auront lieu à la salle des fêtes de Bonchamp, route du Mans les jeudis 27 août, 22 octobre et 17 décembre.

## Comice agricole

# NOUVEAUTÉ 2015 : STAND CHASSE

☰ Didier Mottier | 02 43 37 35 68

**A noter dans vos agendas, le prochain comice qui aura lieu le samedi 4 Juillet 2015 :**

À partir de 10h00 : allée d'Hauterives à Argentré.

Côté animation, tout comme l'an dernier, vous pourrez redécouvrir les lamas, l'exposition d'une ferme miniature ... et de nombreuses

surprises ...

N'hésitez pas à concourir pour le plus beau panier de légumes (ouvert à tous), et à réserver vos places pour la soirée dansante.

On vous attend nombreux !!!

Dès 20h00 : Soirée dansante « Entrecôte Frites » - salle de

L'Escapade d'Argentré.

Toute personne souhaitant se joindre à nous pour l'organisation de cette journée est la bienvenue.

**Pour tous renseignements, contactez M. Didier Mottier au 02 43 37 35 68.**

## Le mot du président

## LES DOSSIERS AVANCENT !

☰ Alain Favris | us@argentre.fr



En juin 2015, avec l'équipe dirigeante de L'US Argentré, je soufflerai la première bougie de cette structure qui regroupe 9 sections sportives : tennis, football, tennis de table, cyclo, randonnée, pétanque, badminton, gym, BMX sont des sections qui bougent et je félicite tous les bénévoles qui, au quotidien, les font vivre. Aujourd'hui, le Basket et le Volley ne font plus partie du paysage sportif Argentréen mais je reste optimiste quant à leur redémarrage, il suffit que quelques bonnes volontés s'y mettent.

À la rentrée, en septembre, j'espère que les échos de création de nouvelles

sections (Running, VTT) seront confirmés, j'attends de voir. Pour les dossiers en cours, le nouveau plateau foot, du côté des Marzelles, avance à grands pas et sera opérationnel dans les délais impartis. Du côté des salles de sport, les travaux de réhabilitation suivent leur cours, en juillet ce sera au tour de la salle de tennis de connaître des travaux d'isolation. Petit à petit, les choses se mettent en place, c'est le résultat du travail d'une équipe soudée qui veut que le sport retrouve ses lettres de noblesse dans la commune.

Être au plus près des sections, suivre leurs championnats, j'ai surtout voulu montrer qu'un président ne passe pas son temps derrière un bureau mais qu'il se doit d'être bien présent sur le terrain et que les échanges avec la municipalité doivent se passer dans une parfaite transparence, avec une écoute mutuelle et des idées

constructives. L'équipe dirigeante a effectué un gros travail sur l'attribution des subventions en s'efforçant de les répartir équitablement, je veux la remercier car cela servira aux prochaines équipes qui reprendront le flambeau de L'US. Notre assemblée générale aura lieu le lundi 22 juin à 20h, salle de la Vallée, dirigeants, joueurs, joueuses sont, bien sûr, invités.

Le bureau de L'US Argentré pour 2014/2015 :

- > Président : Alain Favris
- > Vice-président : Marcel Chesnay
- > Secrétaire : Stéphane Galli
- > Secrétaire adjoint : Patrick Zins
- > Trésorier : Thierry Rouxel
- > Trésorière adjointe : Alison Packer

Autre rendez-vous pour L'US : samedi 5 septembre 2015, associations en fête.

## Section Badminton

## UNE PRÉSIDENTE EN MODE FÉMININ

☰ Vanina Jame | badminton@argentre.fr



« Je me suis installée à Argentré en 2007 et je connaissais Stéphane Galli, le président du club cette année-là. J'ai beaucoup pratiqué l'athlétisme avant et le badminton est une discipline qui s'en rapproche car il allie l'endurance, la rapidité et la technique. J'ai donc pris une licence de bad en 2008 et découvert un club très convivial et surtout un autre sport. De 2008 à 2012, j'ai participé au championnat départemental puis en 2013, je suis devenue maman et mis de côté ma carrière sportive. Pourtant cela ne m'a pas empêchée de prendre la direction du club, en septembre 2013 mais je savais que j'avais une bonne équipe pour m'aider et m'entourer.

A ce poste, j'ai découvert l'envers du décor d'un club mais aussi le

travail important des bénévoles qui s'impliquent sans relâche pour assurer la pérennité du club. Mon vrai défi était d'arriver à continuer d'intéresser et de contenter tous les types de joueurs, quels que soient leur âge, leur niveau ou leur envie de participer à des compétitions, je pense l'avoir relevé sur ce second mandat. Je m'efforce aussi d'entretenir un collectif de joueurs soudé et une ambiance formidable et ce en proposant à nos adhérents de nombreux moments conviviaux (belote, Nuit du bad, sorties...). Nous véhiculons une belle image de notre club et de notre sport auprès des autres clubs que nous recevons à Argentré, c'est très important pour attirer de nouveaux joueurs à la pratique du bad ».

**3<sup>e</sup> mandat ?** « Oui, peut-être, mais être présidente d'une association, c'est accepter de prendre des responsabilités et de travailler bénévolement mais aussi, parfois, être confrontée à des turbulences. Je dirais qu'on ne naît pas

président, mais qu'on le devient. Cela s'apprend. C'est une fonction qui peut porter, permettre de se découvrir et de se transcender. Bien entendu, ce n'est pas de tout repos, mais avec une équipe efficace, ça simplifie beaucoup de choses ».

**L'avenir du club ?** « Créée en 2006, la section fêtera ses 10 ans l'année prochaine, c'est à nous (l'équipe dirigeante) d'attirer de nouveaux licenciés et de leur donner les moyens de pratiquer le bad, soit en compétition ou en loisirs, avec la mise en place d'entraînements de qualité mais aussi en participant aux formations dispensées par le comité départemental et la Ligue, ce sont des enjeux majeurs et cruciaux pour assurer l'avenir de notre club, à court, à moyen et à long terme. »

Le samedi 5 septembre, de 14h à 18h, la section tiendra un stand lors d'associations en Fête.

## Section BMX

# RENDEZ-VOUS LE 19 SEPTEMBRE

👤 Pascal Bricard | [bmx@argentre.fr](mailto:bmx@argentre.fr)

Bel engouement en ce début de saison 2015 pour la section bmx ou 21 nouveaux pilotes ont rejoint le club et une forte progression pour la catégorie des petits (poussins et pupilles) dont le plus jeune Téotim Allard Codron à seulement 6 ans, ce qui porte le nombre de licenciés à 53. Si ce sport vous intéresse, venez le découvrir et pourquoi pas effectuer un essai lors de nos entraînements les mercredis de 14h30 à 16h30 et le samedi de 14h à 16h avec Anthony, Niels, Terry, Romain, Papou et Sylvie ou venez le découvrir lors du forum des associations.

La saison 2015 a déjà débuté avec la coupe régionale et 18 pilotes ont participé aux déplacements sur les pays de Loire ainsi que le Challenge France qui se dispute sur 3 courses dans le grand ouest avec 12 pilotes inscrits et qui servent de qualifications aux courses nationales (indoor, challenge national et championnat de France). Sur l'ensemble de ces courses très bon début de saison pour les pilotes engagés.

En cadet, Vincent Denis monte sur la troisième marche du podium du « challenge France » à Trégueux et



Arnaud Huard sur la première marche à Joué les Tours.

02.43.66.82.61

> Pour tous renseignements :  
Pascal Bricard (président)  
02.43.98.95.05  
Dominique Leheidoux (vice-président) 02.43.98.32.20  
Virginie Gesbert (secrétaire)

### à noter

La course promo semi nocturne avec sa traditionnelle moules/frites le 19 septembre 2015.

## Section Cyclo

# PARTICIPATION À LA COSTARMORICAINE

👤 Jean-Pierre Pommier | 02.43.37.38.07 | [cyclo@argentre.fr](mailto:cyclo@argentre.fr) | [www.argentre.fr/cyclo](http://www.argentre.fr/cyclo)



La participation à la Costarmoricaïne cette année fut une rencontre de partage et de grands moments de convivialité avec des cyclos de Ducey dans la Manche.

Le hasard faisant, nous nous sommes retrouvés hébergés dans une maison d'hôtes où le maître de maison est un passionné de la petite reine et un pratiquant chevronné. Nous avons

échangé la veille autour d'un dîner sur les anecdotes autour du vélo. Le dimanche à 6h30, la petite troupe a pris le départ sur le circuit des 82 kms avec en prime une montée du Cap Fréhel avec un vent favorable sur un beau ciel bleu. Cela nous a permis de savourer le paysage durant cet instant d'effort (moment que j'invite à vivre). Cette journée s'est terminée par une invitation des cyclos de Ducey à leur rando du mois de Juin.

C'est la première année aussi que les filles faisaient le circuit des 82 kms.

Pour ceux qui souhaitent vivre de bons moments de convivialité autour de la petite reine, les cyclos d'Argentré vous accueilleront avec joie.

## Section Football

## BELLE SAISON

Laurent Besnier | [football@argentre.fr](mailto:football@argentre.fr)



La saison 2014-2015 s'est terminée le 17 mai 2015 avec 4 équipes seniors et une équipe vétérans. L'équipe A a fini 2<sup>ème</sup> du championnat.

L'équipe B s'est sauvée au cours du dernier match et finit 8<sup>ème</sup> avec un beau parcours en coupe et une élimination aux tirs aux buts en demi-finale. Les équipes C et D terminent à la 8<sup>ème</sup> place.

L'équipe vétérans finit 4<sup>ème</sup> et s'est fait également éliminer en demi-finale de la coupe aux penaltys.

Félicitations à l'école de foot et aux encadrants pour la participation aux championnats et plateaux pour les U7, U9 et U11.

Nous recherchons un bénévole pour reprendre la gestion de l'école de foot pour la saison prochaine.

Superbe championnat pour les U13 en entente avec l'ASPTT. Résultats décevants pour les U15 et les U17 mais de beaux jours se présentent devant eux.

Bravo à l'équipe féminine qui est 3<sup>ème</sup>

en championnat et qui a terminé 3<sup>ème</sup> en final Régionale des U13 féminines. Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps et qui permettent au club de bien fonctionner:

## à noter

**20 juin 2015**

Tournoi U7-U9 et U11

**21 novembre 2015**

Soirée choucroute

## Section Pétanque

## PRÉPARATION POUR LA COUPE DE FRANCE

Michel Lerioux | [petanque@argentre.fr](mailto:petanque@argentre.fr)

La saison a repris depuis le 1er février, afin de préparer la rencontre de coupe de France du 1er mars contre Ernée. Cette rencontre s'est soldée par une défaite 17/14 mais la qualité du jeu était là. Nos jeunes (Damien, Jérémy et Antoine) ont démontré

régulièrement à leur activité favorite. Une équipe féminine en triplette s'est qualifiée pour les championnats de ligue qui ont eu lieu à Châteaubriant (44) le week-end de l'Ascension ainsi qu'une équipe vétérans et une équipe junior. Bravo à cette dernière équipe composée uniquement de licenciés

d'Argentré. Une équipe féminine est engagée en championnat des clubs et pour sa première sortie elle a battu l'équipe d'Evron (14/6). Vous pouvez toujours nous rejoindre le vendredi soir à partir de 20h au plan d'eau.

Bonnes vacances à tous.



qu'ils étaient des valeurs sûres pour le club. Depuis mi-mars, place aux soirées loisirs et aux championnats. La section compte 45 licenciés qui s'adonnent



## Section Randonnée pédestre

# DÉCOUVRIR LA MAYENNE À PIED... UN PLAISIR !

☰ Maurice Bourdais | [rando@argentre.fr](mailto:rando@argentre.fr) | [www.argentre.fr/rando](http://www.argentre.fr/rando)

Arrivée à Argentré il y a quatre ans, Martine Chapuis, 62 ans, a rejoint les randonneurs du mardi depuis septembre 2011.

### Témoignage

«Devenue Argentréenne, je me suis renseignée sur ce qui se faisait sur la commune. J'ai rencontré Maurice Bourdais, le président de la section randonnée pédestre. Je suis venue. Cela m'a plu. Je suis restée. C'est ainsi que je rejoins le groupe chaque fois que je suis disponible. La distance proposée et le rythme me conviennent.»

### Fan de randonnées

«J'ai longtemps marché toute seule. Puis j'ai intégré le groupe d'Accueil Ville de France de Laval en 2007. Comme à Argentré, on découvre la Mayenne au gré des randonnées

proposées. J'ai toujours aimé la marche... depuis que je suis petite! J'avais une grand-mère qui habitait la campagne, en Charente. Quand j'étais en vacances, j'aimais aller arpenter dans les vignes. J'avais l'impression d'aller au bout du monde... alors que je n'allais sans doute pas très loin! C'était le Paradis!»

### Un moment de découverte

«Socialement, c'est l'occasion de s'ouvrir aux autres. Marcher avec un groupe, c'est l'occasion de découvrir la Mayenne à pied. Au fil des circuits proposés, j'ai découvert des endroits que je ne connaissais absolument pas tel le site du Bois du Tay, mardi dernier. Pourtant cela fait 37 ans que je suis en Mayenne. Dans le groupe argentréen, j'entends beaucoup parler cuisine, jardinage, traditions...»

Martine Chapuis, 62 ans, a rejoint les randonneurs du mardi depuis septembre 2011.



## Section Tennis

# LA RELEVÉ EST LÀ

☰ Marcel Chesnay | [tennis@argentre.fr](mailto:tennis@argentre.fr) | 06 83 01 94 17

Après 2 classes de l'École Cousteau qui ont été « initiées » au tennis l'an dernier, cette année les classes de l'École St Cyr : les CE1/CE2 (25 élèves) et les CM1/CM2 (31 élèves) ont pris la relève grâce au dévouement des bénévoles et à la compétence des animateurs (Richard, Cyrille, Sébastien et Anne-Marie Clairet de la ligue). Les après-midi ont été très appréciés (à en juger par les photos... il n'y a pas de doute).

À l'issue de la dernière séance, tous les enfants ont reçu un petit diplôme

et une collation.

Si vous souhaitez pratiquer le tennis cet été, c'est possible jusqu'à la fin septembre, il suffit de nous contacter. Avec l'opération « pass tennis fédéral », vous bénéficiez de tarifs privilégiés :

- > Tarif jeune : 12 Euros
- > Tarif adulte : 25 Euros

Le tennis c'est mieux quand on le joue à deux....

- > Tarif tandem ; un adulte , un enfant : 25 Euros



Deux adultes : 30 Euros  
Deux jeunes : 15 Euros

Pour les rendez-vous pour la saison prochaine, si vous souhaitez découvrir le tennis, alors profitez des journées « club ouvert ».

Le samedi 29 Août de 10h à 12 h  
Le samedi 5 Septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h  
Le samedi 12 Septembre de 10h à 12h

Nous vous attendons, le prêt de raquette est possible.

## Section Gym douce

# NOUVEAUX MATÉRIELS

 Chantal Le Moine | [gym@argentre.fr](mailto:gym@argentre.fr)

Chaque vendredi de 10h à 11h15, près de 20 personnes d'Argentré et de Louvigné se retrouvent au complexe sportif pour une séance de gym douce (motricité, coordination, travail de la mémoire, la tête et les jambes) sous la houlette de Cyril Prual. Cette année, divers achats de

matériel sont prévus. Venez découvrir la section à la rentrée de septembre, bonne ambiance assurée. La cotisation annuelle est de 10 euros. 23 adhérents sont inscrits.

Depuis cette année, un bureau a été constitué :

> Présidente :  
Chantal Le Moine 02 43 37 35 50  
> Secrétaire :  
Ghislaine Ducros 02 43 37 83 60  
> Trésorière :  
Mireille Daneels 02 43 37 31 01



## Section Tennis de table

# LE TITRE DÉPARTEMENTAL POUR LA D4

 Patrick Zins | 02 43 37 86 08 | [tennisdetable@argentre.fr](mailto:tennisdetable@argentre.fr)

Après avoir battu Forcé 12-4 en 1/4 vendredi puis Lassay 12-4 dimanche 6 juin, notre équipe s'est imposée 11-9 contre La Baconnière en Finale... après 8h00 de match. Ils sont donc champion de la Mayenne de D4 (84 équipes inscrites en D4)

L'équipe est composée de :

Marcel Davoust, Damien Métaayer, Jérôme Bréhard, Inès Beaujean, Romain Bondis, Kilian Zins, Alexis Cochard

À peine le temps de savourer les performances des uns et des autres que nous devons déjà préparer la saison 2015/16.

La section Tennis de Table espère accueillir de nouveaux membres, jeunes et moins jeunes, pour pratiquer ce sport tout en technicité, vitesse, habilité, maîtrise de soi et pourtant, accessible à tous et à toutes.

Alors sortez de votre garage et relevez le défi !

Venez vous confronter aux meilleurs ou non, entre Octobre et Avril, durant les 14 journées de championnat, les vendredis de 20h30 à 00h30 (hors 3<sup>ème</sup> mi-temps).

Les plus assidus pourront profiter

des entraînements de Cyrille Prual ( Brevet d'état Tennis de Table ) le mardi soir et/ou le samedi matin pour progresser et s'épanouir ..

Rendez-vous le 8 septembre...



## NOUVEAUX COMMERÇANTS

Marie-Hélène Réauté | mariehelene.reaute@argentre.fr

### Un conseiller en environnement sur la commune



Mon conseiller environnement :  
Prestation de conseils personnalisés  
en économies d'énergies

Cette entreprise, installée au 9 B rue  
du bocage, dirigée par Laurent Dexet,  
propose des diagnostics énergétiques  
complets. Partenaire de Greeneco  
France, spécialiste des économies  
d'énergies et de ressources, Laurent  
Dexet vous fournira toutes les

informations nécessaires, que vous  
soyez déjà propriétaire de votre  
habitat ou tendiez à le devenir.

Il vous accompagnera dans vos  
démarches en réalisant diverses  
prestations (diagnostic, diagnostic pré-  
achat, conseils en économie, conseils  
rénovations...), et vous présentera  
des solutions d'amélioration tout en  
tenant compte de votre budget et

de vos choix de vie. Les devis sont  
gratuits et personnalisés.

Mon conseiller environnement est  
ouvert aux particuliers, professionnels,  
collectivités du lundi au vendredi de  
9h à 12h et de 14h à 18h.

**Tél. 06.06.49.23.57**  
**02.43.37.82.51**

**contact@**  
**monconseillerenvironnement.fr**

### Le cabinet d'ostéopathie se développe...



Julie Martin, ostéopathe installée  
depuis janvier dernier, s'associe  
désormais avec son compagnon,  
Morgan Tridon.

Riche d'une expérience de quatre  
années de pratique, Morgan Tridon  
assurera une permanence d'environ  
une journée par semaine. Cela  
permettra notamment à Julie Martin  
de développer l'ostéopathie équine.

Cette association offrira une  
continuité de services et une approche  
complémentaire auprès des patients.  
Pour rappel, le cabinet accueille les  
patients, du nourrisson à l'adulte, sur  
rdv et dans les 24h en cas d'urgence  
au 9 B rue Beausoleil.

**Tél. 06 23 14 54 78**

**juliemartin.osteo@gmail.com**

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

#### **BOUDIN BRÉHAULT**

**Alwena**

14 décembre 2014

#### **DOUBLARD DU**

**VIGNEAU Briec**

1<sup>er</sup> janvier 2015

#### **LARDEUX Axel**

4 janvier 2015

#### **TRIHAN Noa**

12 janvier 2015

#### **BUARD Soen**

6 février 2015

#### **GARAULT Doria**

15 février 2015

#### **GAMBERO Jules**

16 février 2015

#### **MOTAIS Maxime**

23 février 2015

#### **BÉLOT Milya**

11 mars 2015

#### **VANNIER Emy**

22 mars 2015

#### **DEVAUX Anna**

24 mars 2015

#### **BERELIDZE BRODIN**

**Tamouna**

3 avril 2015

#### **LE BERT Nelson**

18 avril 2015

#### **FOURMONT Lucile**

2 mai 2015

### Mariages

#### **MONNAIN Michel et**

**BESSIERE Patricia**

13 décembre 2014

#### **MARIAGE HAY**

**Christophe et HALBERT**

**Marie-amélie**

23 mai 2015

### Décès

#### **GICQUEL Laëtitia**

15 février 2015

#### **BREHARD Yves**

19 février 2015

#### **BRAULT Roger**

26 février 2015

#### **GIFFARD Denis**

12 avril 2015

#### **DUBRAY Roger**

12 mars 2015

#### **CHEMIN Philippe**

11 avril 2015

## CALENDRIER DES FÊTES

### Juillet

#### **8 Concert les Volutes**

9 Comice agricole

#### **10 Argentré fête l'été**

### Août

30 Club des aînés : bal

### Septembre

#### **5 associations en fête et virades de l'espoir**

12 ACFN : repas

13 Amicale laïque : vide grenier

19 BMX : trophée 53

#### **26 Théâtre** « en quête d'amour... »

### Octobre

3 et 4 Babies : bourse aux vêtements

du 12 au 20 Bibliothèque expo

24 Fête du jeu : service jeunesse

24 Club des aînés : bal

### Novembre

6 et 7 Paradis de p'tits loups : bourse aux jouets

7 Club des aînés : repas

8 OGEC : loto

#### **14 Théâtre** « l'année du ragoût »

21 US foot : repas

#### **28 Repas de la commune**

29 Marché de Noël

### Décembre

5 Amicale laïque : Noël

12 et 13 Sapeurs pompiers : Ste Barbe

19 Babies : Noël

## VOUS VOULEZ AGRANDIR OU MODIFIER VOTRE HABITATION ? LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES

De façon générale, une autorisation d'urbanisme est nécessaire dès lors qu'il y a agrandissement, changement d'affectation des surfaces existantes, ou seulement modification visuelle du bâtiment (ouvertures, changements de matériaux...)

Le permis de construire constitue la règle de base pour toute création de plus de 20m<sup>2</sup>, néanmoins pour certains

projets, une déclaration préalable est souvent suffisante.

Quelques exemples les plus fréquents  
> Construction de 20 m<sup>2</sup> maximum, (garage, véranda, abri de jardin, piscine...) cette surface peut être portée à 40 m<sup>2</sup> sous certaines conditions.

> Création ou modification d'ouvertures (fenêtres, portes,

lucarnes, « vélux »...)

> Isolation par l'extérieur

> Pose de panneaux solaires.

> Transformation d'un garage ou grenier en habitation.

> Édification de murs et clôtures.

A noter que toute construction de moins de 5 m<sup>2</sup>, n'exige aucune autorisation, toutefois le respect des règles d'urbanisme demeure.

A noter également, que toute installation mise en place pour plus de 3 mois (caravane, mobilhome...) est soumise à autorisation.

Vous voulez procéder à une division parcellaire ? Les démarches nécessaires.

> La division comporte plusieurs lots, sans nécessité de création de voies et/ou espaces communs : déclaration préalable

> La division comporte plusieurs lots

avec voies et/ou espaces communs : permis d'aménager.

**Changement des modalités d'instruction d'urbanisme depuis le 1<sup>er</sup> Juin.**

Auparavant les services de l'État (l'Équipement puis la Direction départementale du Territoire) instruisaient gratuitement les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes (sauf Laval). Ce sont maintenant les services de

Laval Agglo qui le font pour les 20 communes, et à la charge de chacune des communes.

Cela ne change rien, les demandes doivent toujours être déposées en mairie, et bien sûr l'instruction est toujours gratuite.

Pour tous renseignements : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>

## DÉCHETTERIE

Les horaires d'été et d'hiver sont calés sur les changements d'heure

LIEUX	JOURS	ÉTÉ	HIVER
<b>ARGENTRÉ</b> <i>Route de Louvigné</i>	Lundi	9h30-12h	9h30-12h
	Mercredi	14h-18h	14h-17h30
	Judi	14h-18h	14h-17h
	Vendredi	9h30-12h	9h30-12h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
	<b>BONCHAMP</b> <i>Route de Louverné</i>	Lundi	14h-18h
Mardi		9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h
Mercredi		14h-18h	14h-17h30
Vendredi		9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
Samedi		9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
<b>LAVAL</b> <i>Z.I des Touches</i> 02 43 37 04 84		Lundi	9h-12h et 14h-19h
	Mardi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Mercredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Judi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Vendredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Samedi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Dimanche	9h-12h	9h-12h
	Lundi	9h-12h	9h-12h
<b>LOUVERNÉ</b> <i>Route de la Chapelle Anthenaïse</i>	Mercredi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
	Judi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
	Vendredi	9h-12h	9h-12h
	Samedi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30

### Déchets de soins perforants

Dépôt des boîtes à aiguilles avec couvercle vert à la pharmacie Coupeau du 27 juillet au 5 août et du 19 au 27 octobre 2015.

### Ramassage des ordures ménagères

Ordures ménagères, couvercles gris : mercredi  
Produits recyclables, couvercles jaunes : jeudi (semaines impaires)  
2, 17 et 30 juillet, 13 et 27 août, 10 et 24 septembre, 8 et 22 octobre, 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre.



**Contact bulletin :**  
[bulletin@argentre.fr](mailto:bulletin@argentre.fr)

Responsable de la publication : Christian Lefort  
Responsables de rédaction :  
Monique Gouget, Yolande Goulay et Olivier Bénard  
Création : Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services  
Impression : Imprim'Services  
Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales

## à noter

### Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Fermée le jeudi après-midi.

**02 43 37 30 21**

[www.argentre.fr](http://www.argentre.fr)  
[mairie@argentre.fr](mailto:mairie@argentre.fr)

### Horaires de la bibliothèque

- lundi de 9h15 à 10h45 sauf vacances scolaires
- mardi de 17h15 à 18h45 sauf vacances scolaires
- mercredi de 14h à 18h
- jeudi de 17h à 18h45 à l'île Ô loisirs sauf vacances scolaires
- samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

### La Poste

#### Guichet :

Lundi au vendredi de 9h à 12h30  
Samedi de 9h à 12h

#### Levée de la boîte aux lettres :

16h du lundi au vendredi,  
11h30 le samedi

### Social : Antenne solidarité

Uniquement sur rendez-vous  
Tél : 02 43 59 71 10

### Presse

#### Ouest France :

André Dorgère :  
09 63 29 49 20 ou 06 84 35 39 45  
[andre.dorgere@wanadoo.fr](mailto:andre.dorgere@wanadoo.fr)

#### Courrier de la Mayenne :

Stéphane Galli :  
02 43 02 73 16  
[cdlmargentre53@laposte.net](mailto:cdlmargentre53@laposte.net)

### Permanence du conciliateur

Paul Siloret  
3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h30 à 17h à la mairie

Pour tous renseignements, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

> Argentré fête l'été  
vendredi 10 juillet

Place de l'église :  
Restauration et buvette  
durant toute la soirée

> 20h : Fred Fontaine

Chanteur, auteur, compositeur argentréen

> 21h30 : Orchestre Acoustik

Bal : musette, variétés, musiques actuelles...  
avec un « flash mob » du service jeunesse

> 23h : Retraite aux flambeaux  
en direction du plan d'eau

> 23h30 : Feu d'artifice  
au plan d'eau



> Associations  
en fête  
samedi 5 septembre

Le forum des associations  
et les Virades de l'espoir  
au complexe sportif

> à partir de 12h

repas :  
galettes, saucisses, frites, crêpes

> de 14h à 17h

stands, animations,  
démonstrations, jeux